

## La revue catholique des idées et des faits

### SOMMAIRE

L'Université catholique de Louvain

Au pays des mètres élastiques

Une mise au point

La charité des saints

La responsabilité des Etats-Unis dans la persécution mexicaine

Le masque et l'encensoir

Un nouveau manuel de Littérature catholique

S. G. Mgr Van Roey

Albert van Hecke

Fernand Deschamps

André M. de Poncheville

S. G. Mgr Curley

Robert Vallery-Radot

Charles d'Ydewalle

Les idées et les faits : Chronique des idées : L'« Irénikon » et l'Union des Églises, Mgr J. Schyrgens. — France. — Etats-Unis.

### La Semaine

♦ *Sa Grandeur Mgr Van Roey a « déclaré ouverte la première année du sixième siècle d'existence » de l'Université catholique.*

*Pour se rendre compte de l'importance de Louvain, il suffit de se poser la question : où en serait l'Église de Belgique sans l'Université catholique ?*

*Pensez seulement aux savants, aux hommes d'État, aux avocats, aux magistrats, aux notaires, aux médecins, aux pharmaciens, aux ingénieurs sortis de Louvain. Imaginez ce que serait une Belgique où les études préparatoires à ces fonctions dirigeantes seraient ou neutres, ou ouvertement anticatholiques...*

*Honneur et reconnaissance donc à tous ceux — Evêques et fidèles — qui ont restauré Louvain après la tourmente révolutionnaire, et dont la clairvoyance et les lourds sacrifices ont reconstruit, dans l'antique cité brabançonne notre meilleur rempart, notre plus fort bastion, la digue la plus solide contre la déchristianisation qui entraîne l'Europe.*

♦ *A lire attentivement le discours de M. Vandervelde sur la paix européenne, c'est moins le fond que le ton et surtout le... personnage qui heurtent.*

*Tous, nous souhaitons ardemment la paix. Mais d'excellents esprits qui connaissent l'histoire et en ont retenu les dures leçons, redoutent qu'une politique de faiblesse et de concessions envers la Prusse (car il s'agit de la Prusse bien plus que de l'Allemagne) ne peut que compromettre cette Paix que tout le monde désire.*

*Oui ! vive le désarmement ! Oui, le désarmement sera général, ou il ne sera pas. Oui encore, « sans désarmement moral, le désarmement matériel ne sera jamais qu'une chimère ou une duperie »...*

*Mais d'abord, chez nous, la question ne se pose pas. Et quel homme sensé oserait parler de militarisme français ?*

*Le danger du faux idéalisme, du pacifisme à la mode et de la phraséologie creuse qu'ils comportent, (« le droit de libre détermination des peuples, le désarmement, non plus imposé et unilatéral, mais accepté et réciproque » — paroles de M. Vander-*

*velde —) c'est qu'ils risquent de ne profiter qu'à l'Allemagne, coupable tout de même d'un des plus grands crimes de l'histoire.*

*Que l'on travaille à une entente européenne, rien de mieux. Mais Moscou ne désarme pas, mais Britannia rules the waves, mais les Etats-Unis (absents de Genève) s'arment jusqu'aux dents, mais l'Italie... mais le Japon...*

*Une entente franco-allemande est hautement souhaitable. Mais s'imaginer que les mêmes mots ont le même sens dans les deux pays — nationalisme, désarmement — ne peut que compromettre le but visé.*

♦ *Il a paru un manifeste de la Haute Finance internationale qui n'est, en somme, qu'un plaidoyer pour le libre échange. Ce qui est assez drôle c'est qu'il porte la signature de magnats américains... citoyens du pays le plus protectionniste du monde !*

*La Belgique, obligé de vivre de son travail et de son exportation, a le plus grand intérêt à ce que soient abaissés les murs douaniers qui entourent les Etats modernes.*

♦ *A la 53<sup>e</sup> session de la Fédération des Associations et Cercles Catholiques on a discuté utilement la réforme du régime parlementaire. La session s'est close par l'inauguration du monument érigé à la mémoire de Charles Woeste, une des plus belles figures de la Belgique contemporaine.*

*On a rappelé, à cette occasion, le mot de Woeste : Par quel moyen ramener le peuple à son Dieu ? Je ne le vois pas...*

*Et pourtant, SEULE, cette rechristianisation pourrait assurer la vraie paix.*

*« L'évolution de la société, vient d'affirmer M. Caillaux, va tout à fait à l'encontre de la morale et de la doctrine catholiques. » C'était vrai hier, ce l'est beaucoup moins aujourd'hui.*

*Et peut-être Woeste ne serait-il plus aussi pessimiste en 1926, à la vue de l'antidémocratie politique et de la réaction contre les principes de 89 qui, partis des bords de la Méditerranée, conquièrent les meilleurs esprits d'Europe.*

# L'Université catholique de Louvain<sup>(1)</sup>

Lorsque je jette un coup d'œil sur ma vie, les dix années que j'ai passées à l'Université de Louvain se présentent à mon esprit avec un relief saisissant. Depuis le moment où, jeune prêtre, j'entrai dans l'antique Collège du Saint-Esprit, jusqu'au jour où l'appel de mon glorieux Prédécesseur me demanda le sacrifice de ma carrière scientifique, j'ai vécu, au grand foyer de l'*Alma Mater*, des années bénies et fécondes. C'est ici, sous la savante direction de maîtres vénérés, dans la société de collègues illustres, que j'eus le privilège de me préparer, par l'étude et le travail, à la formidable charge que la Providence me réservait. Aussi, c'est en acquit d'un impérieux devoir de gratitude, que je viens, aujourd'hui, en cette solennité de la rentrée académique, offrir à l'Université catholique, l'expression de mon indéfectible fidélité et l'assurance de mes sentiments de fils profondément reconnaissant.

Et quand ensuite, je passe en revue toutes les institutions qui sont actuellement confiées à ma sollicitude pastorale, les huit cent cinquante paroisses, les trente séminaires et collèges, les milliers d'écoles, les innombrables maisons religieuses, les hôpitaux, les œuvres de tout genre, religieuses, charitables, sociales, cet immense diocèse, en un mot, dont j'ai commencé la visite depuis cinq mois, quand je regarde ce panorama gigantesque, une institution m'apparaît dominant toutes les autres, comme la cité posée sur la montagne domine la plaine : la glorieuse Université cinq fois séculaire, que la Providence a placée au cœur même de l'archidiocèse de Malines.

Comme chef de ce diocèse, j'ai tenu, à la première occasion qui s'offrait, à venir à Louvain, non seulement pour apporter aux maîtres et aux étudiants ma bénédiction la plus cordiale, mais aussi pour leur dire que je considère comme une des plus graves responsabilités de ma charge la prospérité matérielle, le progrès scientifique, la vie religieuse de l'Université catholique.

Comment pourrait-il en être autrement ?

Notre Université n'est-elle pas le legs le plus précieux que ses illustres fondateurs, les Sterckx, les Van de Velde, les Van Bommel et leurs collègues de l'épiscopat belge, ont laissé à leurs successeurs, et que ceux-ci se sont toujours attachés à conserver et, au prix de grands efforts et de sacrifices constants, ont réussi à merveilleusement accroître et développer ? Le dernier d'entre eux et, devant l'histoire, le plus grand, l'inoubliable cardinal Mercier, dont le monde entier pleure encore la perte, n'a-t-il pas dit qu'il comptait pour rien les sacrifices, pourvu que les bénéficiaires, maîtres et étudiants, appréciaient la cause sainte pour laquelle ils ont été consentis ? Chargé de l'écrasant honneur de sa succession, je n'aurai garde de laisser protester cette parole qu'il prononça à l'occasion de vos fêtes jubilaires de 1909, et qu'il s'est donné la tâche de réaliser magnifiquement jusqu'à sa mort.

(1) Discours prononcé à la séance académique par laquelle s'est ouverte la première année du sixième siècle d'existence de l'Université de Louvain.

Au nom de mes vénérés collègues et au mien, je vous donne l'assurance qu'à l'exemple de nos prédécesseurs de grande mémoire, nous sommes pleinement conscients de nos devoirs primordiaux à l'égard de la grande institution libre des hautes études sur laquelle reposent, pour une bonne part, les espérances de l'Église de Belgique.

D'ailleurs, les évêques ont été admirablement secondés par une série de recteurs éminents. Depuis Mgr de Ram, le génial organisateur de la nouvelle Université, tous furent des hommes d'une exceptionnelle valeur, des chefs d'une maîtrise incontestable. C'est le cas de dire avec le poète :

*Uno aulso, non deficit alter  
Aureus...*

Les fondateurs eurent l'heureuse inspiration d'appliquer à l'Université renaissante, à la différence de l'ancienne, le principe monarchique, faisant reposer sur un chef unique et permanent l'autorité avec la responsabilité. Ce principe a fait ses preuves depuis un siècle ; il s'est montré à Louvain d'une fécondité extraordinaire, et il n'est pas étonnant que toutes les Universités fondées depuis lors par l'Église l'aient adopté. Il assure mieux que n'importe quel autre régime, la continuité de l'effort, la réalisation des vues d'ensemble ou, à longue échéance, l'avantage des initiatives fructueuses en même temps que des fortes directives.

Je m'en voudrais, Monseigneur le Recteur, de blesser votre modestie ; mais il me sera bien permis de constater que votre rectorat s'est tout particulièrement distingué par ces qualités maîtresses.

Quels événements vous avez vécus ! A peine initié au gouvernement de la grande institution, vous voilà tout d'un coup aux prises avec une situation sans précédent, en face des ruines de votre foyer séculaire, en face des cendres de votre riche bibliothèque, sans étudiants et sans professeurs.

C'est devant de pareils désastres, continués, aggravés par l'interminable attente de la libération, que se révèlent les hommes. Vous n'avez pas bronché pendant ces quatre années mortelles ; grâce à vous, l'Université n'a pas voulu mourir ; toujours vous avez eu foi dans l'avenir ; vous avez gardé la flamme secrète comme le feu sacré que les prêtres juifs cachèrent avant la captivité de Babylone ; et sitôt qu'il était possible de faire revivre le culte de la science dans son foyer éteint, nouveau Néhémie, votre foi indestructible ralluma le feu sacré sur les autels abandonnés, et l'Université reprit sa vie, plus brillante que jamais.

Nous assistons, émerveillés, au développement prodigieux qu'elle a pris, ces dernières années : le nombre de ses étudiants dépassant les trois mille, de nouveaux cours créés sans cesse, de grands instituts sortant de terre, l'outillage scientifique complété et perfectionné d'après les dernières exigences, la bibliothèque s'enrichissant sans relâche dans tous les domaines du savoir, l'activité grandissante des professeurs, les succès qui couronnent les travaux des étudiants, les ouvrages savants et les importantes revues qui

voient le jour dans toutes les Facultés, et jusqu'à l'attraction que Louvain exerce sur les étrangers, tout démontre aux yeux des moins avertis que l'Université catholique est décidément entrée dans une ère de prospérité qui lui permet de remplir, mieux que jamais, son rôle de citadelle de la science et de la foi.

Je me réjouis de la trouver si florissante, et je vous félicite, Monseigneur le Recteur, Messieurs les Professeurs, de votre inlassable dévouement à la grande œuvre dont vous êtes les gardiens vigilants.

Citadelle de la science, elle l'a été toujours, durant les cinq siècles de son existence. Promouvoir le culte de la science, c'est-à-dire faire reculer les limites des connaissances par l'investigation patiente de tout ce qui fait l'objet du savoir humain, faire rayonner ensuite sur le monde pour le plus grand bien de l'humanité la science acquise, tel est bien le rôle primordial de l'Université. C'est pour cela qu'elle existe. L'Église, qui l'a fondée, n'a pas peur de la vérité; elle a la passion de la vérité; elle a toujours servi et honoré la science, même quand elle était seule à le faire. C'est elle qui a converti l'Europe de *studia generalia*; les 46 universités qui, du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle tiennent du Pape leurs lettres de fondation, proclament devant l'histoire son culte pour la science. Et ce ne sont pas des visées utilitaires ou apologetiques qui l'inspirent, bien qu'elle ait la conviction que la science loyalement pratiquée, loin de nuire à la foi catholique, en ouvre au contraire les avenues. Elle admet parfaitement la liberté de la pensée scientifique, c'est-à-dire pour parler avec Pasteur, « la liberté dans l'effort, la liberté dans la recherche, le droit de conclure sur le vrai, accessible à l'évidence et d'y conformer sa conduite; mais la libre pensée qui réclame le droit de conclure sur ce qui échappe à une connaissance précise, la liberté qui signifie matérialisme ou athéisme, celle-là, dit-il, répudions-la avec énergie ».

Quelle noble occupation est la vôtre, Messieurs les Professeurs! Pionniers de la science dans tous les domaines, vous pouvez dire avec le Sage de l'Écriture : « Dieu m'a donné la véritable science des êtres, pour me faire connaître la structure de l'univers et les propriétés des éléments, le commencement, la fin et le milieu des temps, les retours périodiques du soleil, les vicissitudes des temps, les cycles des années et la position des étoiles, la nature des animaux et les instincts des bêtes, la puissance des esprits et les raisonnements des hommes, les différentes espèces des plantes et la vertu des racines, en un mot, j'ai appris tout ce qui est caché et à découvrir. » (Sap. VII, 17 ss.)

Mais vous connaissez aussi la parole de Bossuet : « Malheur à la science qui ne se tourne point à aimer. » La science qui ne reste pas une abstraction aride, une spéculation oiseuse, une discipline purement intellectuelle, la science qui éclaire et pénètre l'homme tout entier, celle-là s'appelle de son nom plénier « la sagesse ». Elle est d'un prix inestimable : « Tout l'or du monde, dit le Sage, n'est rien auprès d'elle qu'un peu de sable, et l'argent, à côté d'elle, ne peut pas plus que la boue. Je l'ai aimée plus que la santé et la beauté; j'ai préféré sa possession à la possession de la lumière, car son flambeau ne s'éteint jamais. Avec elle me sont venus tous les biens et une immense richesse est dans ses mains. » (Sap. VII, 9 ss.)

Ce trésor-là, je vous en souhaite la possession de plus en plus parfaite. Et j'espère que, le possédant, vous avez la chrétienne fierté de le transmettre à vos étudiants, dans la conscience de votre haute mission, non seulement de savants professeurs, mais d'éducateurs au sens complet du mot, pour que vous puissiez vous rendre le témoignage : « J'ai appris la sagesse sans arrière-pensée, je la communique sans envie, et je ne cache point ses trésors. » (Sap. VII, 13.)

C'est précisément par la transmission de la science, par la diffusion des connaissances, que l'Université remplit son rôle vis-à-vis

de la société. Elle a pour mission de former ceux qui seront demain, par leur supériorité intellectuelle et morale, les conducteurs des masses populaires.

Mais il y a deux sortes de conducteurs : les uns mènent à la ruine et à la mort, les autres conduisent à la lumière et à la vie.

L'Université de Louvain a toujours eu l'ambition de donner à la Patrie et à l'Église des serviteurs dévoués, dont l'influence sociale soit un bienfait pour le peuple. Par ses fils, elle a exercé de tout temps, elle exerce encore aujourd'hui, dans notre pays, une action si profonde et si universelle qu'il serait difficile d'en surévaluer la portée. Quel vide, si les anciens de Louvain désertaient leur poste? Et qu'advierait-il de notre société, si les forces spirituelles qui travaillent ici et dont ils se font partout les multiplicateurs, venaient à faire défaut?

L'Université Catholique a si bien compris son rôle social, que nonobstant la modicité et l'incertitude de ses ressources, elle s'est imposé le devoir de fournir aux jeunes gens qui auront à exercer une influence parmi nos populations flamandes, l'occasion de faire leurs études supérieures dans leur langue maternelle. J'applaudis de tout cœur à cette mesure de sagesse sociale, et je souhaite que, d'année en année, elle puisse s'étendre et s'appliquer à des cours nouveaux.

Chers étudiants, pendant le peu d'années que vous aurez l'avantage de passer ici, années décisives pour toute votre vie, préparez-vous avec ardeur aux grandes tâches qui vous attendent demain.

Préparez-vous par les fortes études, non seulement en acquérant les connaissances requises pour exercer honorablement votre profession, mais aussi en formant votre esprit par une discipline intellectuelle sévère.

Préparez-vous par l'amour du travail silencieux, persévérant, convaincus que sans travail, indispensable condition de tout succès durable, vous resterez impuissant devant les exigences de la vie.

Préparez-vous par le respect de l'autorité. Vous serez appelés, un jour, à l'exercer vous-mêmes dans une mesure plus ou moins considérable; si vous n'apprenez pas ici à accepter comme règle absolue de votre conduite le principe de l'autorité; si vous ne savez pas vous incliner devant ses décisions et vous soumettre à sa volonté, même et surtout quand elle ne vous plaît pas, croyez-moi, vous allez au-devant d'amères déconvenues. L'Église dont vous êtes fiers d'être les fils, est la grande école de l'autorité, et notre Université catholique, qui en est l'émanation, doit être et restera la formatrice par excellence de la discipline morale.

Mais elle a encore une mission plus haute à remplir. Fièrre de son titre d'Université catholique, elle a conscience de sa responsabilité vis-à-vis de l'Église qui la patronne, vis-à-vis des catholiques belges, qui lui confient leurs enfants et la soutiennent de leurs largesses. Elle sait qu'en retour, elle leur doit l'appui de toute l'autorité scientifique, dont elle jouit et le concours de toute son influence.

Par sa Faculté de théologie, à laquelle elle donne le rang qui revient à la reine des sciences, elle collabore très activement à toutes les grandes questions qui se posent dans le domaine de la Foi; elle prend une part prépondérante aux discussions qu'elles soulèvent, elle met en œuvre toutes les ressources des méthodes modernes pour la défense des vérités traditionnelles.

Dans son Institut supérieur de philosophie, elle explore, par des investigations minutieuses et profondes, l'immense étendue soumise à la raison humaine, substratum de la Foi et synthèse des sciences fragmentaires.

Les autres facultés n'ont certes pas, et ne peuvent avoir, des préoccupations théologiques ou philosophiques, mais elles pratiquent la règle que la recherche scientifique sans idées précon-

ques et l'enseignement loyal de la vérité, loin de nuire à la Foi catholique, en constituent, au contraire, la meilleure garantie et la sauvegarde la plus solide.

Et de la sorte, nous voyons ici l'ensemble splendide des sciences humaines et divines converger toutes, dans une harmonie parfaite, vers la glorification de la Vérité une et suprême, dont elles ne sont chacune qu'un pâle et lointain rayon. L'Université catholique est la proclamation vivante de la majesté du Dieu des sciences : *Pleni sunt caeli et terra majestatis gloria tua!*

Nulle part ailleurs, nos jeunes catholiques, qui veulent faire des études supérieures, ne trouveront, comme dans la grande École de Louvain, un enseignement qui respecte complètement leurs convictions religieuses; nulle part, ils ne respireront, comme ici, une atmosphère qui réponde aux besoins et aux dispositions de leurs âmes chrétiennes. Aussi, le Concile de Malines a-t-il rappelé solennellement aux parents que la place des jeunes gens catholiques est à Louvain.

Monseigneur le Recteur,

Messieurs les Professeurs, Messieurs les Étudiants,

Il y a cinq siècles, le 2 octobre 1426, eut lieu, pour la première fois, avec un éclat extraordinaire, la cérémonie de l'ouverture des cours que nous célébrons encore aujourd'hui. Que d'événements depuis lors! Quels gigantesques efforts de l'esprit! Que de luttes aussi! Que de désastres et que de triomphes!

L'Université avait été fondée, comme le disait la requête du duc de Brabant, et comme le rappelait la bulle de Martin V, *ut inibi disciplina atque sapientia se studiis exercentes, sibi et aliis meliores esse valeant*, « pour que ceux qui s'y livreront à l'étude des sciences et à la sagesse, puissent se perfectionner pour leur bien et pour celui des autres ». A travers toutes les vicissitudes de son histoire, elle peut se rendre le témoignage qu'elle est restée fidèle à son engagement initial.

Elle restera fidèle à cet engagement dans l'avenir; elle sera toujours, je n'en doute point, la source bienfaisante du progrès scientifique, moral et religieux.

† E.-J. VAN ROEY,  
Archevêque de Malines.

---

## Au pays des mètres élastiques

Il fût une fois un pays d'une prospérité remarquable qui devint soudainement la victime d'un cataclysme climatique, occasionnant des pertes considérables de vies humaines et de biens de toute nature. Mais l'épreuve avait été supportée avec une vaillance et une résignation telles que de toutes parts les sinistrés reçurent des marques de sympathie et des promesses formelles d'assistance.

Le gouvernement qui avait assumé la mission redoutable de la restauration économique du pays, s'aperçut, avec stupeur, que le cataclysme avait altéré profondément les propriétés de certaines mesures de longueur. En effet, les mètres en bois étaient devenus élastiques; leur longueur variait avec la température, s'allongeant en été et se rétrécissant en hiver. Seuls, les mètres métalliques continuaient à garder leur longueur initiale. Le gouvernement se trouvait malheureusement dans l'impossibilité

de procéder au remplacement des mètres élastiques par des mètres métalliques, ceux-ci constituant le monopole d'une puissante firme étrangère, et les ressources financières du pays ne permettant pas de faire face aux dépenses que représentait une opération de cette envergure. La solution consistant dans l'acquisition de mesures métalliques de longueur moindre, bien que possible, était reconnue prématurée, la longueur des nouvelles mesures devant être proportionnelle aux possibilités financières normales du pays qui, elles, seraient déterminées par les résultats du programme de restauration économique. Le gouvernement se voyait ainsi acculé à la nécessité de laisser provisoirement les mètres élastiques en circulation et même d'en augmenter le nombre en les sectionnant.

Il décida que tous les mètres quels qu'ils fussent, les nouveaux comme les anciens, seraient considérés comme identiques, qu'il ne serait plus question de mètres métalliques ou de mètres en bois, mais bien de mètres tout court, qu'il y avait même lieu de généraliser l'emploi du mètre en bois et qu'en vue d'aider le gouvernement dans sa lutte contre « la maladie du mètre » les détenteurs de mètres métalliques étaient priés de les échanger, à l'office national des mesures contre des mètres en bois. Cet appel ne fut que partiellement entendu. Beaucoup estimèrent qu'il était plus prudent de garder les mètres sains, ne fut-ce que pour avoir l'occasion de se rendre compte de la maladie du mètre en bois, et d'en mesurer les effets. Ils se jugèrent au-dessus de tout soupçon de velléités de spéculation sur le mètre.

En vue de pallier aux conséquences dommageables résultant fatalement de l'emploi de mètres de longueurs variables, le gouvernement décida de publier mensuellement, des nombres index ou index-number renseignant le pourcentage d'allongement ou de raccourcissement moyen du mètre élastique par rapport au mètre métallique. Malheureusement, le calcul de cet index était entaché d'une erreur d'unité, à en juger par le texte même qui en fut publié : « Supposons, comme le cas s'en présente en été, que le mètre soit dans sa période d'allongement. On appliquera le mètre élastique sur le mètre étalon (mètre métallique) en veillant bien à ce que les traits limitant la division ou des deux mètres se trouvent exactement dans le même plan. La longueur du mètre élastique s'obtiendra en ajoutant à la longueur du mètre-étalon le nombre de centimètres lu sur la partie allongée du mètre élastique. L'index ou le pourcentage d'augmentation du mètre élastique par rapport au mètre métallique, s'obtiendra en divisant la longueur du mètre élastique par celle du mètre étalon et en multipliant le quotient obtenu par 100 ». On s'était servi de deux unités différentes pour mesurer la longueur du mètre élastique : sa longueur initiale avait été évaluée en fonction de centimètres-étalons et son allongement en fonction de centimètres élastiques plus grands que les premiers. Ainsi, tandis que le mètre avait doublé exactement de longueur, donc de 100 %, l'index officiel n'accusait qu'un allongement de 50 %.

Il était évident que pendant les périodes d'allongement l'application de l'index favorisait injustement l'acheteur au détriment du vendeur et cela d'autant plus que l'index était plus élevé. En hiver, la situation était renversée, c'était le vendeur qui de bonne foi donnait au client moins qu'il ne lui était dû.

D'année en année, le nombre de touristes augmentait visiblement. La population quelque peu déçue des longs retards à obtenir l'assistance officielle promise par les nations amies, avait été ravie de constater chez tous les étrangers, le désir manifeste de réparer, en y mettant toute la délicatesse voulue, la négligence de leurs gouvernements respectifs, par de nombreux achats de souvenirs, choisis de préférence, sinon exclusivement, dans les articles débités au mètre élastique. L'industrie et le négoce du vêtement, entre autres, bénéficiaient visiblement de ces sympathies. Les usines étaient débordées de commandes dont la livraison devait se faire

avant la fin de l'été, de préférence vers la mi-août. Certains clients étrangers, offraient même de payer une prime pour être servis pendant les périodes de très forte chaleur. Les détenteurs de mètres métalliques d'abord, puis leurs amis et connaissances, estimèrent eux aussi que l'été était la meilleure saison pour renouveler leur garde-robe. Les industriels, négociants, marchands tailleurs, etc., obligés de consacrer plus de temps et d'argent à leurs affaires, augmentèrent naturellement les prix. Les salaires avaient suivi aussi le mouvement ascendant, bien que la plupart des patrons se crurent victimes d'une diminution du rendement ouvrier; le nombre de mètres produits à l'heure n'ayant cessé de décroître. Les ouvriers attribuèrent ces prétendues réductions de rendement à l'index. Mais les patrons déclarèrent qu'ils faisaient scrupuleusement les réductions imposées par l'index, qu'ils étaient disposés à les laisser contrôler, même à les faire établir par les délégués des syndicats, et se plaignirent de ce que les diminutions de rendement étaient dues à une limitation systématique de la production imposée subrepticement par les chefs des syndicats.

Ceux-ci protestèrent avec indignation et pour faire preuve de collaboration loyale avec les patrons, organisèrent dans chaque centre industriel des cours du soir pour initier les ouvriers aux méthodes de travail dites « rationnelles ».

Pendant l'hiver, le marché intérieur était très calme. Les commandes de l'étranger continuèrent à affluer, mais ce furent des commandes à terme, avec livraison en été, à la grande satisfaction, d'ailleurs, des industriels et négociants, qui purent ainsi régler plus méthodiquement la production et les approvisionnements.

Le rendement des ouvriers s'améliorant de jour en jour, ils s'empressèrent de réclamer des primes, qu'ils trouvèrent d'autant plus justifiées que le coût de la vie ne cessait d'augmenter. Les patrons furent, cette fois, très embarrassés. De deux choses l'une, ou l'index était exact et, dans ce cas, les améliorations de rendement étaient réelles, ou, l'index était fautif et les rendements étaient alors sujets à caution.

Le gouvernement ne se faisait pas d'illusions sur la gravité de la situation résultant d'oscillations de plus en plus prononcées de l'index. Aussi avait-il fait nommer une commission pour étudier la maladie du mètre, rechercher les causes d'erreur de l'index et les moyens d'y remédier.

La commission, composée de métristes-spécialistes et de délégués des organisations ouvrières et patronales, ne tarda pas à déposer son rapport.

Elle avait le privilège de compter parmi ses membres un métriste éminent spécialisé dans l'histoire du mètre, professant dans une école d'aspirants-métristes le cours des sciences métriques, et considéré à tort, par certains métristes de métier, comme un pur théoricien.

Il avait démontré, à l'aide de diagrammes que le sectionnement des mètres avait eu pour effet d'augmenter leur sensibilité et que les données de l'index étaient d'autant plus inexactes que les oscillations en étaient plus accentuées. Fortement appuyé par les délégués ouvriers, il proposa de supprimer les mètres classiques et de les remplacer par des mètres métalliques d'une longueur appropriée aux capacités financières du pays.

Le gouvernement avait, malheureusement, soumis les mètres à plus d'un sectionnement. Il lui était reproché également d'avoir poussé au développement du nombre de mètres par la création d'une série de services nouveaux, dont l'utilité et l'opportunité n'étaient pas justifiées. Le métriste-théoricien appelé à faire partie du nouveau gouvernement, formé principalement de représentants de la classe ouvrière, ne tarda pas à faire connaître son programme d'assainissement financier. Il fixait la longueur du nouveau mètre métallique environ vingt-cinq centi-

mètres étalon. Le fossé entre le camp des partisans du mètre métallique et celui de ses adversaires au lieu de se combler ne faisait que s'élargir. Le pays offrait, à ce moment, un bien triste spectacle. Les allongements prenaient une importance effrayante, faisant apparaître plus clairement les discordances entre l'index et la réalité. Les mètres étaient manipulés avec une fièvre inaccoutumée amenant la mise hors d'usage d'un grand nombre d'entre eux, ce qui obligea le gouvernement à faire de nouveaux sectionnements. L'achat de mètres métalliques n'ayant pu se faire, faute de ressources suffisantes, le gouvernement se vit contraint de démissionner. Le choix du chef de la nation se fixa heureusement sur un métriste éminent, dont les services rendus au cours du cataclysme avaient mis en relief des qualités exceptionnelles hautement appréciées à l'étranger. Il fit preuve d'une calme énergie et la confiance revint. Comme son prédécesseur, il se déclara partisan résolu du remplacement des mètres élastiques par des mètres métalliques et demanda qu'on lui accordât les pleins pouvoirs pour réaliser son programme, dont dépendrait la longueur des mètres à mettre en circulation. Effectivement, après un laps de temps de six mois, la situation financière avait été restaurée et il fut reconnu possible d'acquérir des mètres métalliques d'une longueur de quinze centimètres.

Les index réels furent publiés. Chacun s'empessa de calculer les conséquences des mètres trop longs en hiver, trop courts en été. Les vendeurs avaient subi des pertes dépassant en importance celles occasionnées par le cataclysme. Les acheteurs étrangers avaient été les principaux bénéficiaires; quant à ceux du pays même, la plupart eussent volontiers restitué ce qu'ils avaient reçu indûment, mais ces gains réalisés sans effort, avaient détruit leur esprit d'économie et poussé à des gaspillages ruineux. Il fut démontré heureusement que les méthodes perfectionnées de travail avaient augmenté notablement les rendements. Les organisations patronales et ouvrières se mirent d'accord pour généraliser ces méthodes et le pays retrouva bientôt la voie véritable de la prospérité.

\* \* \*

Notre monnaie-papier qui, avant la guerre, était une monnaie-or a été atteinte elle aussi par le mal de l'élasticité. Mais, hélas, ses variations ne se sont traduites que par des contractions qui l'ont réduite, en ce moment, à une longueur comprise entre les quatorze et quinze centièmes de sa longueur primitive.

Notre franc-papier d'avant guerre était l'unité monétaire à l'aide de laquelle nous évaluons la valeur de notre avoir, propriétés immobilières et mobilières, produits agricoles et industriels, les rémunérations de services rendus sous forme de travaux manuels ou intellectuels, etc.

Depuis la guerre, ou mieux depuis l'armistice, nos dirigeants nous ont obligés de conserver la même unité, sans appeler notre attention sur la différence entre les francs-papiers du moment et ceux du passé. Bien mieux, nous étions obligés de ne pas tenir compte de cette différence.

Supposons le cas d'une usine portée en compte dans le bilan de 1913 pour la somme d'un million.

Son évaluation en francs-papier qui ne valent que le 1/7 de ceux du franc-or devrait se fixer à 7,000,000 de francs.

La vente de cette usine pour la somme de 2,000,000 de francs correspond aux yeux de l'Etat à la réalisation d'un bénéfice de 1,000,000, tandis qu'en réalité elle se traduit par une perte de 5 millions.

Si l'acheteur est un compatriote, il n'y a pas de perte pour le pays; dans le cas contraire, le pays s'est appauvri, de par sa propre faute, au profit d'un étranger.

Quelqu'un qui, en 1913, était porteur d'un titre de la dette pu-

blique possédait de ce chef 99 francs. Aujourd'hui, cet avoir est réduit à 49 francs. Si l'intéressé est Belge, il a officiellement une perte de 50 francs; si, au contraire, c'est un étranger, il s'aperçoit sans peine qu'il a perdu réellement  $99 - \frac{49}{7} = 92$  francs.

Ces deux exemples, pris entre mille, suffisent à montrer que le régime du cours forcé, tel qu'il a fonctionné, c'est-à-dire sans le complément d'information indispensable concernant la valeur réelle de l'unité monétaire légale, a créé l'illusion de bénéfice alors qu'en réalité il y avait perte, et il masque en cas de perte l'importance réelle de celle-ci.

Une erreur d'unité commise dans un calcul ou dans une étude en assure inévitablement les résultats et les conclusions. Cela se vérifie pour les gouvernements comme pour les écoliers.

Le gouvernement qui à l'armistice avait assumé la tâche difficile de la restauration économique du pays, avait à la base de son programme des principes dont l'excellence ne pouvait faire l'objet d'aucun doute : Dépenser moins et travailler plus.

La réalisation du programme a été viciée par une erreur d'unité et a eu comme conséquence de pousser à la dépense là où il visait l'économie et de provoquer l'appauvrissement là où il espérait rétablir ou augmenter la richesse.

*Le coût de la vie.* — L'index-number devait éclairer la population sur la hausse des prix d'avant-guerre. Sans entrer dans les détails concernant la valeur comparative des différents systèmes d'index, bornons-nous à examiner le mode d'établissement de l'index d'un article de consommation. Prenons le cas d'une boîte d'allumettes.

L'index d'août 1926, par exemple, est obtenu comme suit : On divise le prix moyen d'une boîte d'allumettes afférent au mois d'août 1926 — mettons 10 centimes — par le prix moyen d'une boîte d'allumettes en avril 1914 — 2 centimes — et on multiplie

le quotient obtenu par cent. L'index est  $\frac{10 \text{ centimes}}{0.02 \text{ centimes}} \times 100 = 500$ ,

ce qui fait que le prix d'une boîte d'allumettes en août 1926 a augmenté de 4 % sur son prix d'avant-guerre, prix de base. L'index ne saurait être exact puisque le numérateur et le dénominateur sont exprimés à l'aide de deux unités différentes : le premier en francs-papier, le second en francs-or. Il faut évidemment transformer l'une unité dans l'autre, en convertissant les francs-or en francs-papier ou, ce qui est plus logique, les francs-papier en francs-or.

L'index dans ces conditions est de :  $\frac{0.10 \times 0.143}{0.02} \times 100 = 71.5, 0.143$

étant la valeur-or d'un franc-papier en août en prenant comme base le cours moyen mensuel du dollar.

Pour une boîte d'allumettes, vendue respectivement 2 centimes en avril 1914 et 10 centimes en août 1926, il n'y a pas par rapport aux prix de 1924, comme l'affirme l'index officiel, une hausse de 4 % mais une baisse de 28 1/2 %.

Le tableau ci-dessous reproduit les index officiels du royaume pour le mois d'août des années 1919 à 1926, tels qu'ils ont été publiés par le *Moniteur belge* ou la *Revue du travail* et les index correspondants calculés en se servant d'une même unité, le franc-or

Mois.	Index officiel du Royaume.	Cours moyen du dollar.	Valeur du franc-papier.	Index réel.
1919 . . . . .	342	8.05	0.643	220
1920 . . . . .	403	13.093	0.388	180
1921 . . . . .	384	13.315	0.380	148
1922 . . . . .	366	13.506	0.383	140
1923 . . . . .	439	21.982	0.235	103
1924 . . . . .	498	19.987	0.259	129
1925 . . . . .	517	22.126	0.234	121
1926 . . . . .	681	36.26	0.143	98

L'examen des courbes d'index des pays à monnaie-or — pays pour lesquels la guerre a été moins onéreuse que pour le nôtre — ou même une source de prospérité — montre dans l'ensemble une allure ascendante jusqu'en 1922 et à partir de cette date une allure descendante pour aboutir en 1926 au niveau de 170.

La courbe de notre index officiel reprend au contraire une allure ascendante à partir de 1922 pour atteindre en 1926 le niveau 681, tandis que celle de l'index réel accuse — exception faite pour 1923 — une allure nettement descendante depuis l'armistice jusqu'en août 1926, où il tombe de 2 % en-dessous de celui de 1914. Par rapport aux prix d'avant guerre, les hausses de prix ont été contrairement aux affirmations de l'index officiel, constamment moindres que dans les pays les plus favorisés, et en cette année même, au mois d'août, au lieu d'une hausse, il y a eu baisse sur les prix de 1914.

En tablant pour le mois d'août sur un index réel de 150, l'index officiel correspondant eût dû être 1042.

Seuls, les étrangers se sont aperçus de cette situation anormale et n'ont pas manqué d'en profiter.

*Le coût de la production.* — L'assimilation forcée d'un franc déprécié au franc-or ne pouvait manquer de fausser le calcul des prix de revient. Il en a été ainsi, notamment, dans tous les cas où l'Etat assume le rôle de vendeur ou d'industriel. Nous nous bornerons à l'industrie des transports.

L'exploitation de nos chemins de fer, rien que du chef de la remise en état de son réseau et de l'introduction de la loi des huit heures, était dans l'impossibilité de maintenir les prix de revient du voyageur-kilomètre et de la tonne-kilomètre aux niveaux respectifs de 1913.

En août 1923, les tarifs de 1914 avaient subi les augmentations suivantes : voyageurs, 120 %, marchandises, 200 %.

Mais tenant compte de la valeur-or moyenne du franc pendant le même mois, les tarifs de 1914 avaient été diminués respectivement de 48.3 et 29.5 %.

L'exploitation du réseau en août 1923 ne présentait pas sur celle du mois correspondant de 1913 des perfectionnements de nature à justifier de pareils abaissements de tarifs. Si l'on examine le mode de calcul des prix de revient, on constate, par exemple, que le capital de premier établissement n'a fait l'objet d'aucune réévaluation pour tenir compte de la dépréciation du franc. On a additionné des francs-or avec des francs-papier sans se soucier des erreurs d'unité ainsi commises.

En 1923, les prix des voyages étaient réduits presque de moitié par rapport à ceux d'avant-guerre. L'index du royaume était de 439, celui des voyages de 220. Dans ces conditions, les voyages d'agrément devaient forcément se multiplier alors que les nécessités du régime d'économies exigeaient qu'on y renonçât.

En août 1926, malgré les majorations faites par la Société nationale des chemins de fer, les tarifs de 1914 n'avaient pas encore atteint les prix d'avant-guerre: En effet, les tarifs-voyageurs accusent une augmentation de 400 % et les tarifs-marchandises de 540 %, soit par rapport aux tarifs de 1914, la valeur-or moyenne du franc étant de 0,143, une diminution respective de 28.5 et 8.5 %.

Les prix de vente des produits agricoles et industriels ont été fixés en se basant sur des prix de revient dans lesquels plusieurs facteurs étaient manifestement évalués en dessous de leur valeur.

La loi sur les loyers, en fixant le montant des loyers à 225 % donc à un prix notablement inférieur à celui de 1914, a eu également une influence néfaste sur les prix de revient, les salaires et les traitements n'ayant pas subi les augmentations que la hausse du prix de logement aurait entraînées.

Nos prix de revient étant anormalement inférieurs aux prix de revient réels, les prix de vente sont, naturellement restés

en dessous des prix mondiaux. Le pays n'a pas eu de peine à reprendre sa capacité de production d'avant-guerre, mais cette activité exceptionnelle au lieu d'être une source de prospérité n'a servi, en réalité, qu'à nous appauvrir.

Il ne suffisait pas de l'appauvrissement dû à la guerre, imputable aux Allemands. Nous y avons ajouté un appauvrissement dû à des erreurs d'unité. Lequel des deux est le plus grave?

Combien de propriétés, de biens et produits de toutes sortes, et à quels prix, ont passé, depuis l'armistice, aux mains de l'étranger? Quel est, dans l'accroissement de notre dette depuis 1914, la part qui correspond aux pertes occasionnées par notre défaut d'adaptation aux prix réels?

Il est temps que les erreurs d'unité cessent et que, grâce à la stabilisation, nous puissions enfin sainement évaluer nos valeurs à l'aide d'une unité monétaire, de notre franc de valeur réelle connue et reconnue.

ALBERT VAN HECKE,  
Professeur à l'Université de Louvain.

## Une mise au point

Mon cher Directeur,

Dans un article du 17 septembre écoulé, j'avais consacré, à G. Valois, une phrase qui vous a valu une protestation de l'intéressé. M. Valois ne se borne, malheureusement pas à protester. Il met en cause, des tiers, qui, si vous n'y prenez garde, viendraient continuer dans votre revue les polémiques qu'ils poursuivent depuis des mois en France. Pour éviter tout malentendu, et satisfaire aux exigences de l'équité, que M. Valois a raison d'invoquer, je tiens à déclarer :

1° Que mon appréciation n'est exclusivement personnelle et n'engage pas la Revue;

2° Qu'elle vise uniquement G. Valois lui-même et non les collaborateurs distingués qu'il a su grouper autour de lui;

3° Qu'elle vise exclusivement l'HOMME PUBLIC, tel que tout le monde peut l'apprécier, par ses récents ouvrages, ses polémiques, ses expéditions à Verdun, à Reims et ailleurs, bref, par son action politique. C'est cela que j'ai qualifié de ridicule. Par pis encore, j'entendais désigner deux choses : 1° les circonstances dans lesquelles il a quitté ses anciens amis politiques; 2° le désarroi qu'il a jeté dans les troupes qui luttaient contre le cartel, et qui volens nolens profitaient aux pires éléments politiques de son pays;

4° Qu'elle ne prétend pas trancher d'un mot une querelle qui me répugne, il est vrai profondément, mais qui ne me regarde pas. Au surplus, cette querelle est, actuellement, pendante devant les tribunaux français, où elle a été introduite par G. Valois lui-même.

Agréez, mon cher Directeur, l'expression de mes sentiments d'affectueux dévouement.

FERNAND DESCHAMPS.

## La charité des saints

Sur ce monde matériel, et trop souvent matérialiste, la sainteté exerce toujours une attraction, et ce n'est pas un des moindres paradoxes parmi ceux que l'époque nous présente. En veut-on un exemple? les deux succès les plus récents de l'édition Grasset

furent, d'une part, *l'Europe galante*, de Paul Morand; d'autre part, le *Saint Paul*, d'Emile Baumann. Ceci est assez significatif d'un univers demeuré partagé entre Ormuz et Ahrima.

Bloud et Gay, par ailleurs, mettent en vente une réédition de *Saint Bernardin de Sienne*, par Thureau-Dangin, de l'Académie française, et *l'Île des Saints*, par Paul Renaudin, qui, sans doute, siégera, lui aussi, quelque jour sous la coupole mazarine. Essayons de nous enrichir de l'expérience spirituelle qui se trouve enclose dans ces deux livres.

\* \* \*

Ce qui frappe dans la vie du moine prédicateur que fut Bernardin, c'est la similitude entre le temps où il vécut et le nôtre. Comme nous, les Italiens du XV<sup>e</sup> siècle étaient sensibles à la sainteté; mais s'ils en subissaient l'influence, quel oubli de l'Évangile, quelle corruption, quel désordre général, en dehors des heures où ils s'émouvaient au contact du divin! « Des révolutions incessantes bouleversaient la constitution et portaient au pouvoir des factions hors d'état de s'y maintenir; les plus vils démagogues étaient préférés aux citoyens éclairés qu'on jalousait et proscrivait; l'influence dominante appartenait aux clubs et aux sociétés secrètes; l'exil et la confiscation frappaient des classes entières, les opposants et les suspects étaient condamnés à mort. » Qui ne reconnaîtrait ce tableau? Plus loin, le grand historien signale « que les croyances étaient ébranlées, qu'on s'était déshabitué de respecter les prêtres, et il ajoute que les guerres continuelles avaient détruit dans les populations, autrefois assez pieuses de l'Ombrie, presque toute préoccupation des choses de Dieu, presque tout sentiment de foi, de religion et de justice. » N'est-ce pas aussi ce qui s'est produit chez nous à la suite d'une guerre trop prolongée? Quand un pays en est là, il faut le traiter en terre de mission, et que, non pas un homme, mais un saint, le parcoure tout entier pour y rallumer la foi dans les cœurs. Ce fut le rôle de Bernardin.

D'abord ermite en sa prime jeunesse, il a raconté lui-même, non sans sourire, comment il essaya de se nourrir exclusivement de laitues sauvages. « Ayant invoqué le nom de Jésus béni, je commençai avec une bouchée d'herbes amères, et, l'ayant mise dans ma bouche, je me mis à la mâcher. Je mâche, je mâche; elle ne voulait pas descendre. Ne pouvant l'avaler, je me dis : « Allons, commençons par boire une gorgée d'eau. Baste! l'eau descendait, et l'herbe restait dans la bouche. En somme, je bus plusieurs gorgées d'eau avec une gorgée d'herbe et je ne pus l'avaler. »

N'insistant pas, il entre dans l'ordre de saint François, fonde le monastère de la Papiola, en portant lui-même sur ses épaules les pierres, les bois et autres matériels, prêche dès lors, mais obscurément. Puis, soudain, en 1417, Milan se convertit à sa voix, on le réclame de toute part, et il ne cesse plus d'errer à pied sur les routes en compagnie d'un ou deux disciples, prêchant dans les villes, dans les bourgades, dans les champs, et réalisant ainsi à la lettre ce qu'un autre moine, anonyme celui-ci, appela « L'Imitation de Jésus-Christ ».

Une ressemblance encore de la société du Quattrocento avec l'actuelle, git dans le retour marqué au paganisme sous quelque forme que ce fût, aussi bien dans les mœurs et les idées que dans les arts. « C'était l'une des prétentions doctrinales du néo-paganisme, écrit Thureau-Dangin, de délivrer la chair de la mortification et de la suspicion que le christianisme faisait peser sur elle. Dans des écrits licencieux, parfois jusqu'à l'obscénité, les plus fameux humanistes renversaient, aux applaudissements de leur public, tous les fondements de la vieille morale. Par son commerce, par ses industries, par ses banques, l'Italie était devenue le pays le plus riche de l'Europe; la recherche du bien-être, la vie raffinée et luxueuse y étaient beaucoup plus universellement répandues

que dans les autres contrées où les habitudes étaient encore rudes et presque barbares. Elle semblait ainsi un cadre bien préparé pour une vie de plaisir, dont l'art renaissant voulait, par ses élégances, la brutalité sensuelle. Chacun ne cherchait qu'à jouir, sauf aux meilleurs à se préoccuper d'avoir des jouissances délicates. »

Conséquence naturelle de ces furieux appétits, les luttes entre les cités, et dans une même cité, entre les factions, étaient aussi perpétuelles que l'état de guerre aigu ou latent dans l'Europe d'aujourd'hui. Partout, le meurtre régnait en maître, il n'était pas de cruautés ni de lascivités dont le spectacle ne fût donné. Au débordement de stupre et de sang, Bernardin opposa la tablette où il avait fait peindre, entourées de rayons, les trois lettres du nom du Seigneur, I.-H.-S. Il la plaçait devant sa poitrine et la faisait vénérer au peuple pendant qu'il lui parlait sur les places publiques. Ainsi nous le montre, à Sienne, une œuvre de Sano di Pietro, conservée au palais public. Debout sur une chaire volante, il parle aux hommes et aux femmes séparés par une barrière; tantôt il fait tonner la voix de Dieu, tantôt il insinue doucement dans les cœurs la Charité, qui est amour de Dieu et amour du prochain. Écoutons-le célébrer la paix :

« En temps de paix, toutes choses semblent crier la joie. Les semences sont confiées à la terre, et les épis mûrissent jusqu'au moment de la moisson; les vignes fleurissent, les arbres donnent leurs fruits; les fureurs de la guerre n'entravent plus le cours de la nature, qui vit et s'épanouit librement. A la maison, on dort en sécurité, et, dans les champs, on poursuit sa route sans avoir à redouter une attaque. Dans la paix, la virginité fleurit et répand son parfum. La pudique chasteté est dans la joie, et l'amour conjugal est heureux de ne pas avoir à redouter les violences de soldats débauchés. Les arts embellissent les cités, et le berger, sans souci, joue du chalumeau, en menant paître ses brebis et ses bœufs. Dans la paix, on exploite les forêts, on plante des vignes, on construit et on répare des maisons, les familles se multiplient. Alors vont et viennent marchands et marchandises. Les monastères sont entourés de calme, les églises et les offices sont en honneur. Les études sont en vigueur, et fréquentes sont les œuvres de piété. La parole de Dieu est vénérée et porte ses fruits dans le cœur de ceux qui viennent en foule pour l'entendre. Tous les droits sont respectés, et personne n'a à se plaindre de l'injustice. La paix, en un mot, est favorable à toutes choses, et, à son souffle, tout semble tressaillir d'allégresse. »

Qui ne reconnaîtra dans cet hymne la brûlante inspiration de saint François? Il n'y a pas eu de siècle où le pacifique royaume de Dieu n'ait été rappelé aux royaumes de la terre, où un homme pour le moins ne se soit levé, et n'ait exténué son corps à faire prévaloir l'Esprit au-dessus des misérables querelles de la convoitise. La puissance du Verbe n'est pas vaine. Telle qu'elle a été retracée par Thureau-Dangin avec sa maîtrise, avec son expérience profonde de l'humanité, la vie de saint Bernardin de Sienne nous rappelle que la parole et l'exemple, s'ils peuvent tout le mal, peuvent aussi tout le bien.

\* \* \*

Livre mêlé de fiction et d'histoire, *L'Île des Saints* (1) ressortit également de l'hagiographie. Dans l'Angleterre du XVI<sup>e</sup> siècle comme dans l'Italie du XV<sup>e</sup>, les luttes entre les partis sont atroces, ou plus exactement la persécution contre les catholiques est impitoyable. Annabel, descendante des martyrs, entend la voix de ses saints; elle se dévoue obscurément à la même cause qu'ils

(1) C'est le premier volume d'une collection récemment créée sous ce titre général : *Ars et Vita*.

ont servie, elle lui sacrifie jusqu'à l'amour d'Alban, le jeune gentilhomme dont l'héroïsme a su trouver le chemin de son cœur.

La forme de cette idylle, destinée à s'achever tragiquement, est nouvelle. Un récitatif introduit dans l'action et continue à y servir de fil conducteur entre les dialogues. On connaît la manière de M. Paul Renaudin : toute classique, elle est d'une infinie discrétion. L'émotion indignée, le cri retenu touchent de la même façon que chez Racine. Et si ces deux grands noms se peuvent assembler, je dirais que Shakespeare n'est pas absent non plus du drame qui se déroule depuis la féerie d'un parc abandonné à sa folle végétation et au songe d'une enfant, jusqu'à l'auberge des environs de Londres où elle accepte de se faire servante pour ses frères en Dieu. Shakespeare n'eût pas répudié la scène sanglante de l'exécution des martyrs, non plus que celle où Annabel et sa sœur Barbara, cueillant les mauves des bois dans un rayon de soleil, sentent s'émouvoir leur jeunesse elle-même en fleur.

Mais ce qui est plus rare que tout dans la littérature de l'heure présente et qui se trouve dans ce beau livre, la mystérieuse puissance de la grâce y apparaît. Annabel entend son appel le jour où, rendant visite à une humble chrétienne condamnée à mort, elle tressaille sous son baiser d'adieu.

« Margaret, dites-moi... Comment Dieu vous a-t-il appelée? Comment avez-vous su qu'il fallait tout quitter — plutôt que de ne pas l'entendre... »

MARGARET, comme à elle-même.

« Dieu parle doucement, très doucement. Et l'on croit encore être dans tous les liens de la chair, que déjà il vous a déliée sans bruit et menée sur l'autre bord... Mais pourquoi le demandez-vous à celle qui n'a fait que se laisser conduire? »

ANNABEL.

« Priez-le qu'il me conduise, Margaret! »

Il la conduira, en effet, jusqu'à la totale abnégation de soi, jusqu'au sacrifice de son amour, et, — après avoir tant fait, ce n'est plus guère, — de sa vie.

Un poème où le sens du divin s'unit à celui de l'humain, tel est ce livre, écrit par surcroît dans une langue parfaite. On le lit avec une croissante émotion, on est touché jusqu'aux larmes, parfois. L'antiquité n'a pas connu cette exaltation intérieure qui rend fort l'être le plus faible, cette communication de la Charité entre des cœurs animés d'une même foi. Les tenants du néo-paganisme, s'ils lisent *L'Île des Saints*, y sentiront peut-être à quel point la présence de Dieu et le rayonnement de la sainteté haussent la nature humaine au-dessus d'elle-même.

André M. DE PONCHEVILLE.

## La responsabilité des Etats-Unis dans la persécution mexicaine

La diplomatie pétrolière obtint la reconnaissance du Mexique.

Diaz, Madero, Villa, Obrégón et Calles... Les premiers noms de cette liste n'ont déjà plus aucun intérêt pour nous dans le sujet que nous allons développer, à savoir les relations entre notre propre administration américaine et la politique destructive et bolché-

vique de Calles, appuyée par la Constitution russo-mexicaine de 1917.

Depuis l'année 1914 jusqu'à ce jour, les rapports entre Mexico et Washington n'ont jamais été empreints d'une cordialité véritable. Si nous voulions, au début de cet article, exposer la raison de cette discorde dissimulée et celle de la terrible situation intérieure du Mexique, nous pourrions le faire en ces termes : Tous les gouvernements américains de ces douze dernières années n'ont jamais examiné le problème mexicain qu'en fonction des intérêts financiers des États-Unis. L'un après l'autre, tous les gouvernements ont obéi docilement et ont réalisé les desirs de tous ceux qui étaient intéressés dans les exploitations de pétrole et les mines du Mexique.

#### On ne s'est jamais préoccupé de la liberté personnelle.

Aucun de nos hommes d'Etat n'a jamais considéré les questions dont dépendent les relations amicales entre les deux pays. Personne ne s'est jamais préoccupé de la liberté personnelle au Mexique; personne non plus du droit fondamental de l'homme à la liberté religieuse; ni de l'importante question de l'attitude du Mexique à l'égard de ce que les Américains considèrent comme des idéals sacrés.

Ceux qui ont été envoyés au Mexique pour y faire des enquêtes, de même que ceux qui entrent à notre Département d'Etat étaient tous des hommes qui voyaient les choses du point de vue des intérêts financiers, des concessions, des faveurs légales ou illégales à obtenir de l'autorité mexicaine. Une seule question leur venait à l'esprit : « Que retirerons-nous de cela ? » ou « Jusqu'à quel point obtiendrons-nous, en cette affaire, des avantages et des préférences commerciales ? »

#### Résumé d'une rupture.

Il peut être utile d'esquisser, même brièvement, tout ce qui fut tenté pendant les six ou huit ans qui viennent de s'écouler pour tâcher de résoudre le problème que le monde connaît sous le nom de « question mexicaine ». La situation était si grave depuis 1914 jusque 1920, que le Département d'Etat ordonna, en 1920, une enquête au sujet des outrages infligés à des citoyens des États-Unis et des relations possibles avec le Mexique. Cette enquête fut menée à bonne fin par un sous-comité dépendant d'un comité du Ministère des Affaires étrangères. Le rapport, qui comprenait des millions de mots, fut soumis au Comité des Affaires étrangères. Il y était recommandé de négocier un nouveau traité entre le Mexique et les États-Unis, traité par lequel « des actes actuellement autorisés par la Constitution mexicaine seraient interdits et la vie et la propriété des citoyens américains sauvegardée ».

#### Qu'a-t-on offert au Mexique ?

Au cas où il ne serait pas possible de conclure cet accord, on insinuait que « nous enverrions des forces navales et terrestres au Mexique pour protéger et maintenir toutes les lignes de communication avec la ville de Mexico et chacun des ports de la République. Si le premier accord ne peut être mené à bien et s'il n'est obtenu que parce que le Mexique voit que nous envisageons l'affaire sérieusement, les États-Unis devraient offrir au Mexique des emprunts généreux pour lui permettre de faire face à la dette publique et de réparer les chemins de fer. »

Cette information peut paraître quelque peu exagérée, au moins en partie, à ceux qui ne connaissent pas la constitution du Mexique de 1917 et son caractère destructeur et entièrement bolchévique.

#### On recommanda l'obtention de garanties de sécurité.

Le Comité du Congrès formula les conditions suivantes pour la reconnaissance du Gouvernement mexicain :

« 1<sup>o</sup> Les missionnaires américains, ministres du culte et instituteurs seront libres d'entrer et de résider au Mexique, d'y enseigner, prêcher, écrire, avoir des propriétés et diriger des écoles sans intervention de l'autorité mexicaine, pour autant que ces instituteurs, ministres ou prédicateurs missionnaires ne participent d'aucune manière à la politique ou aux révolutions du Mexique; »

« 2<sup>o</sup> Les limitations constitutionnelles du droit de propriété ne s'appliqueront pas à la propriété acquise jusqu'ici par les Américains.

« 3<sup>o</sup> L'interdiction faite aux étrangers de posséder des terres, des eaux ou du combustible minéral dans la République, ne s'appliquera pas dans ce cas (sic) aux citoyens américains; »

« 4<sup>o</sup> La partie n<sup>o</sup> 2 de l'article 32 de la Constitution par laquelle il est interdit aux organisations religieuses d'avoir des propriétés de quelque genre qu'elles soient : résidences épiscopales, presbytères, maisons paroissiales, séminaires, asiles pour orphelins, collèges ou écoles, ne s'appliquera pas aux citoyens américains. »

Telles furent les recommandations faites par le Comité pour accorder la reconnaissance au gouvernement mexicain. Les membres de ce Comité comprirent le caractère inique de la Constitution mexicaine et virent, en même temps, que notre Gouvernement ne pouvait pas dignement entamer des négociations avec les autorités du Mexique sans exiger que des modifications fussent introduites dans cet instrument de malheur forgé à Queretaro par MM. Obregon, Calles et C<sup>ie</sup>.

#### Les principales dispositions de la Constitution du Mexique.

Afin de rafraîchir le souvenir de mes lecteurs en ce qui concerne la constitution mexicaine et ses relations avec la religion, nous en donnerons le résumé suivant :

1. Elle enlève aux ministres du culte toute liberté dans l'exercice ou l'accomplissement de leur ministère, comme si elle les empressonnait;

2. Elle interdit à l'église toutes les espèces de propriété;

3. Elle détruit tous les asiles d'orphelins, toutes les maisons pour vieillards et toutes les autres œuvres dirigées par des communautés religieuses;

4. Elle interdit l'existence même des communautés religieuses;

5. Elle expulse à l'étranger tous les prêtres qui ne sont pas nés au Mexique;

6. Elle donne à l'Etat le droit de déterminer le nombre de prêtres qui peuvent exister dans une région ou partie du pays;

7. Elle interdit à tous les membres du clergé de prendre la parole pour se plaindre ou critiquer, étranglant ainsi pour toujours la liberté de parole;

8. Elle convertit la propriété personnelle des prêtres en propriété de l'Etat, de manière que même la soutane qui couvre les épaules du prêtre appartient à Calles et à sa bande de voleurs du prétendu gouvernement de Mexico. Les prêtres et les évêques dans l'exercice de leurs fonctions ecclésiastiques sont soumis à un système d'espionnage vraiment diabolique conduit par des hommes du type de Puig Casauranc « homme instruit, mais pourri moralement », hôte récent de la Maison Blanche;

9. Cette même Constitution de 1917 interdit l'existence des écoles catholiques, quelle que soit leur espèce. Elle essaie d'éduquer d'une manière athée les enfants de la nation. Elle vole à l'Eglise tout ce qu'elle possède et de fait, des agents du gouvernement, au cours des trois derniers mois, ont volé l'insignifiante propriété privée de centaines de prêtres qui furent expulsés du pays sans même qu'on leur eut donné le temps de rassembler le peu de linge qui leur était nécessaire pour le voyage.

Tout ceci a déjà été imprimé plusieurs fois; mais comme nous avons la mémoire courte, en Amérique, il n'est pas superflu de le répéter ici. Et sans entrer dans plus de détails, il convient de dire que les recommandations faites par le Comité furent jetées au panier : on ne leur accorda aucune importance et le gouvernement de Washington ne tint aucun compte de ces avis dans ses traités avec le Mexique.

#### La situation va de mal en pis.

Venons-en maintenant à ce qui nous touche de plus près. Nous nous rappelons tous la série des sottises et tergiversations que le gouvernement de Washington a commises, de 1920 à 1924, dans les affaires du Mexique.

Des agents particuliers fanatiques furent envoyés là-bas et tout ce qu'ils dirent fut accepté par ceux qui étaient au pouvoir dans la capitale de notre nation comme parole d'Évangile. Une ère nouvelle commença en 1920. Je dis une ère nouvelle car nous espérons une attitude plus ferme, plus américaine vis-à-vis des affaires mexicaines.

Le 12 juin 1920, M. Harding fut élu, avec M. Coolidge, comme secrétaire. La situation du Mexique était tenue alors comme assez importante par les députés républicains pour en faire une plateforme politique.

### Ce que dit le sénateur Lodge.

Le sénateur Lodge exprima les sentiments de ses collègues républicains en une critique sévère de la politique de « nous allons voir ce qui se passe au Mexique », observée par l'administration démocratique. Attribuant l'anarchie qui régnait dans ce pays à l'appui donné à Carranza par M. Wilson, voici ce que dit M. Lodge : « L'échec misérable et irrémédiable des démocrates au Mexique a duré sept ans. Le temps est venu de mettre un terme à cette situation mexicaine qui est une honte pour les Etats-Unis et un scandale pour notre civilisation. Si nous devons prendre part à la pacification mondiale et venir en aide aux autres, commençons ici même, près de chez nous, au Mexique. Si nous maintenons et protégeons la doctrine de Monroë contre l'Europe, comme nous devons le faire pour notre propre sécurité, nous devons aussi accepter et accomplir les devoirs que cette doctrine nous impose. »

M. Lodge parlait en 1920. Nous écrivons ceci en 1926 et nous ne craignons pas de dire que, quels que soient les responsables, la situation du Mexique est encore une honte et un scandale pour notre pays.

Oui, à l'heure qu'il est, grâce à l'administration de Washington, nous sommes plus responsables de la malheureuse situation du Mexique que ne l'était le gouvernement de Wilson jusqu'en 1920. Nous avons conscience que ceci constitue une affirmation fort sévère, mais nous allons citer des faits que la justifient.

### Ce que fit le gouvernement Harding.

En 1921, le gouvernement Harding commença à arranger nos relations avec le Mexique. En ce temps-là, M. Albert B. Fall avait une grande influence dans le monde politique. Pendant les années 1921-22, les grandes compagnies pétrolières se servaient surtout de M. Fall pour traiter avec le gouvernement. En 1921 eut lieu à New-York une réunion des banquiers qui avaient le plus d'intérêt dans la dette extérieure du Mexique avec le général de la Huerta, ministre des Finances, représentant d'Oregon. On parvint à un large accord qui devait être soumis à l'approbation du gouvernement mexicain.

### Intérêts des banquiers.

Les banquiers avaient de l'intérêt pour les compagnies pétrolières, celles-ci avaient beaucoup de sympathie pour les banquiers et les uns et les autres n'avaient qu'un seul intérêt, à savoir leurs intérêts matériels au Mexique. Jamais, il ne vint à l'esprit d'aucun banquier, ni d'aucun industriel, alors qu'ils essayaient d'établir les relations de notre gouvernement avec le Mexique, que la liberté religieuse, la liberté d'enseignement, la liberté de la presse et de la parole signifiaient quelque chose. Ils n'avaient aucune préoccupation de cette sorte. Au commencement de l'été de 1922, un cortège de notables quitta New-York pour Mexico. Notre roi du pétrole allait en tête et, avec lui, des plénipotentiaires des compagnies de pétrole *Texas, Gulf et Mexican Seaboard*. Avec eux partait une multitude de hauts conseillers, géologues, publicistes, statisticiens, interprètes, détectives, policiers particuliers et autres techniciens.

### Les conversations ne donnèrent pas le résultat espéré.

Les entrevues avec Oregon, De la Huerta et Calles furent longues, mais n'aboutirent pas. Ces hommes ne se souciaient jamais de la liberté humaine. Au cours des négociations, ils ne pensèrent pas une seule fois à la liberté et au bonheur humains. Peu leur importait la Constitution de 17, ce document diabolique qui gisait tranquillement dans un coin à cette époque pour sortir plus tard comme l'instrument de la plus horrible persécution que le Continent américain ait vue. Tous ces hommes du grand cortège au Mexique n'avaient qu'un intérêt : l'argent. Ils étaient intéressés dans le pétrole parce que le pétrole signifiait de l'argent. A condition d'obtenir des concessions leur permettant de gagner de l'argent, peu leur importait que le Mexique refusât la liberté de parole, la liberté de la presse et la liberté d'association.

Malgré leur folie pour l'argent, les choses ne se présentaient pas sous un jour très favorable. Alors quelqu'un émit l'idée que toutes les réserves de pétrole du Mexique fussent exploitées par une nouvelle compagnie, dans laquelle le gouvernement mexicain aurait un intérêt de 49 % ; les 51 pour cent restants seraient

répartis entre les cinq grandes compagnies de pétrole selon leurs participations ou leurs possessions au Mexique. Ces compagnies devaient être liquidées et se réunir en un fonds commun. Et alors...

### Vint l'harmonie.

La *Compagnie nationale mexicaine de pétrole* devait être la compagnie qui produirait le plus de pétrole dans le monde et il semblait qu'il existait une atmosphère d'entente mutuelle. Les difficultés commençaient à disparaître. Les consciences si délicates des bandits du Mexique commençaient à se tranquilliser. Ils trouveraient bien des formules pour faire en sorte que les Chambres mexicaines acceptassent leurs tractations par dessus la Constitution. Ils ne savaient pas, naturellement, comment se passeraient les choses, mais en tous cas, ils virent que l'accord était possible. Et ici, entra en jeu l'astuce des chefs mexicains Oregon, Calles, etc, qui avaient combiné leurs efforts pour venir en aide aux diplomates pétroliers des E. U. Pour faire avancer le projet de la grande compagnie de pétrole, le représentant mexicain commença par demander trois choses :

« 1<sup>o</sup> Le paiement des impôts d'un an ou plus, et ce à l'avance, car le gouvernement avait besoin d'argent, cinq millions de dollars environ ;

« 2<sup>o</sup> Les fondés de pouvoir des compagnies de pétrole devaient s'engager à aider les banquiers dans l'émission des actions ;

« 3<sup>o</sup> Le Mexique devait être reconnu par les E. U. »

Ces conditions furent acceptées sans aucune modification et immédiatement, on commença à payer les sommes d'impôts au Trésor mexicain. Pour ce qui est de la reconnaissance, on présenta quelques objections, car il n'y avait pas que les intérêts du pétrole : il y en avait d'autres. Quoi qu'il en soit,

### Le Mexique fut reconnu.

Malgré toutes les difficultés, la question de la reconnaissance gagna du terrain pendant l'été 1922. On pensa réunir une conférence à Mexico, dans laquelle on s'attacherait à résoudre toutes les difficultés qui s'opposaient à la reconnaissance désirée.

Quand notre ambassadeur à Mexico, M. G.-T. Summerlin, insinua à Oregon l'idée d'une telle conférence, il trouva le président d'alors tout à fait bien disposé. Les choses marchèrent vite. Il y eut un échange de notes et à la fin, MM. Charles B. Warren, de Détroit, et Jean-B. Payne, de Chicago, furent envoyés au Mexique. Les relations professionnelles de ces messieurs avec les intérêts du pétrole sont bien connues. Tous les deux étaient des hommes tout à fait sûrs pour n'importe quelle conférence avec les représentants mexicains et, par conséquent, leur mission était déjà terminée peu après la mort de Harding. Le 23 septembre 1923, le président Coolidge reconnaissait le Mexique.

Nous avons rapporté brièvement tout ce qui précéda la reconnaissance afin de montrer qu'au cours des négociations, on ne tint jamais aucun compte des questions fondamentales que doivent débattre des nations ayant le désir de vivre en relations amicales.

### Gratitude des intérêts du pétrole.

La reconnaissance du gouvernement mexicain actuel est due aux intérêts pétroliers et ceux-ci l'obtinrent pour leur propre avantage, et ils en firent le prix des concessions promises par le gouvernement mexicain aux compagnies de pétrole, bien que les concessions soient en opposition directe avec la loi fondamentale du Mexique, formulée contre les Etats-Unis dans la Constitution de 17.

Si on précipite, aujourd'hui, l'application de cette Constitution ; si les bolchéviques qui se sont rendus maîtres du gouvernement poursuivent, aujourd'hui, 15 millions de catholiques ; si on expulse les prêtres du pays, comme on le ferait de chiens enragés ; si Calles et sa bande convertissent en étables les maisons de Dieu ; si des femmes, consacrées à Dieu, doivent acheter à la soldatesque la faveur de ne pas être enfermées dans des lieux de perdition ; si on ferme les écoles catholiques et que le nom de Dieu est condamné à l'exil ; si on traduit devant les tribunaux des évêques, qui ont commis le seul délit d'avoir prononcé une parole de protestation contre le crime et l'injustice ; si tous les idéaux les plus chers au peuple nord-américain sont dépréciés et foulés aux pieds, nous dirons, sans aucune espèce de doute, que tout cela est dû au fait que notre pays n'a pas montré

le moindre intérêt, pendant les années 21, 22 et 23, pour les questions les plus vitales pour les individus et les nations. Mais, au contraire, nous avons laissé aux intérêts capitalistes la faculté de déterminer la direction de notre politique extérieure. Et ces intérêts n'avaient qu'un seul but : obtenir du gouvernement mexicain le maximum de concessions et d'avantages.

#### Une page peu reluisante de notre histoire.

Il est inutile de chercher une autre explication : toute cette affaire est la page la plus noire que nos diplomates aient jamais écrite dans notre histoire et je doute que la politique tortueuse et trompeuse du vieux monde connaisse quelque chose d'analogue.

Néanmoins, ce qu'il y a de beau dans ce cas, c'est qu'une fois que le gouvernement mexicain obtint la reconnaissance des Etats-Unis, il s'empressa d'oublier les promesses qu'il avait faites en 1922 à ces messieurs du pétrole. Et aussitôt des conflits surgirent, comme des nuages en été... Villa fut assassiné, Calles résolut de se défaire de De la Huerta. Mais celui-ci se dressa devant lui les armes à la main, à la mode mexicaine. L'armée du Mexique se rallia à De la Huerta et Calles et Obregon se trouvèrent en si mauvaise posture qu'ils durent demander du secours à notre pays.

#### Le président Coolidge intervient.

En mars 1924, un câblogramme venant du Mexique arriva à un homme politique de Washington, qui, précisément, doit sa fortune aux affaires du pétrole. La dépêche attirait son attention sur l'état désespéré du gouvernement mexicain et demandait du secours immédiat et puissant. Le *Washington Post*, du 29 ou 30 décembre, relate la visite que deux gérants de la compagnie de pétrole firent à la Maison Blanche. Le dernier jour de l'an, on interdit la vente d'armes à De la Huerta et en même temps, on annonçait que le gouvernement des Etats-Unis envoyait des munitions à Obregon.

En ces jours-ci, alors que les journaux nord-américains guerroyent contre l'intervention des Etats-Unis, il serait bon de rappeler que notre gouvernement **est intervenu** dans les plus intimes des affaires mexicaines afin de soutenir le gouvernement d'Obregon, assurer la succession de Calles et sauvegarder les intérêts pétroliers de tous ceux à qui ces deux individus avaient fait des promesses.

#### Et nous nous taisons.

Cette intervention, quelque surprenante qu'elle soit, passa pour ainsi dire inaperçue et rompit l'effort du peuple mexicain en vue de se libérer d'Obregon et Calles. Les compagnies pétrolières purent alors chanter victoire. Cette action de notre gouvernement n'avait pas de précédent, ni même aucune raison d'être. La Fédération travailliste nord-américaine avait l'habitude, en ce temps-là, d'appuyer le gouvernement. La presse servit les intérêts du pétrole soit en approuvant, soit en se taisant.

Et malgré tout cela, les choses se présentaient incertaines pour les pétroliers, car Calles succéda à Obregon et des conflits surgirent aussitôt. Ayant obtenu pour lui et ses camarades ce qu'il désirait, Calles ne semblait pas pressé de donner aux compagnies ce qui leur avait été promis.

#### Calles est rusé.

Les Chambres mexicaines s'étaient contredites une fois, mais elles allaient maintenant contredire cette contradiction. Calles sut manœuvrer de la façon la plus adroite en comblant de louanges nos travaillistes et quatre misérables intellectuels qui allèrent l'interviewer. Et, ceci soit dit en passant, les hommes d'Etat mexicains ont de nos journalistes une conception humiliante pour ceux-ci. Ils savent qu'ils peuvent les acheter chaque fois qu'ils en ont l'envie.

Apparemment, pendant l'hiver 24-25, Calles repoussa entièrement la Convention de 1922. Vint alors l'ultimatum de Sheffield et les événements subséquents.

† MICHEL-JOSEPH CURLEY,  
Archevêque de Baltimore,  
Primat des Etats-Unis.

## Le masque et l'encensoir

Reconnu en trois ans d'exercice comme un des meilleurs metteur en scène de l'Europe, Gaston Baty pourrait vivre comblé d'honneur s'il se résignait à faire servir ses dons heureux à flatter le goût du public. Son art tient du sortilège et les auteurs qu'il interprète ne cessent de lui tresser des couronnes. L'un d'eux l'appelle justement « un magicien du plateau », et dans une amusante parodie de l'hymne au soleil de Chantecler le célèbre ainsi :

*O Baty, toi sans qui les proses*

*Ne seraient que ce qu'elles sont...*

Mais Baty n'est jamais satisfait, et au-delà de ces réusites, dont l'enchantement tient secrètement à toutes les allusions de sa foi, il rêve toujours d'un drame liturgique où seraient célébrées avec magnificence les noces du Ciel et de la Terre. C'est pourquoi, le masque d'une main et l'encensoir de l'autre, nous le voyons nous présenter en toutes simplicité de cœur un livre qu'il définit modestement une *Introduction à une esthétique du théâtre*.

Ce livre d'ailleurs risque bien d'être incompris d'un public qui n'aime pas être dérangé dans ses formules commodes. On l'a bien vu il y a quatre ans lors de la querelle de l'humanisme. Ici encore l'esprit païen de la Renaissance est condamné sans appel avec une rudesse qui ne peut manquer de choquer tous les habitants des coteaux tempérés; ce moyen âge y est exalté avec un lyrisme d'une générosité que tous les professeurs de littérature auront beau jeu de rétorquer; enfin, la vision catholique y est proclamée la seule vraie avec une assurance si tranquille, qu'elle ne peut manquer d'offenser tous les esprits soi-disant indépendants qui croient que le sens critique consiste à éviter la logique des principes posés. Aller en effet jusqu'à signaler dans le drame grec, en bon disciple de Maistre, un pressentiment de cette vision catholique, c'est dépasser les bornes permises.

Aussi Gaston Baty est-il sûr de s'entendre ressasser à propos de son livre tous les lieux communs sur l'humanisme, la tradition classique et autre avoine des rateliers scolaires. Inévitablement, on l'accusera de nourrir l'idée chimérique (n'est-il pas directeur de la *Chimère*?) de votloir nous ramener au moyen âge, à ses mystères et à ses miracles, et de soutenir l'inadmissible thèse que ces œuvres naïves et frustes ont plus d'art dramatique que les tragédies de Corneille et de Racine. Gaston Baty sourira des contre-sens de tous ces grimauds et passera son chemin, gardant inébranlable cette foi dans sa mission qui ne l'a jamais quitté depuis seize ans que nous le connaissons.

Dans le *Masque et l'Encensoir* je reconnais intactes toutes les fastueuses imaginations qu'il me déroulait dans nos causeries sans fin au beau temps des cahiers de *l'Amitié de France*.

Il faudrait pourtant lorsqu'on lit un livre savoir ce dont il s'agit. Dans le *Masque et l'Encensoir*, Baty nous entretient du théâtre et non de la littérature. Il soutient cette évidente vérité que le drame ne se manifeste pas seulement par le dialogue mais par les gestes, la lumière, toute l'atmosphère tragique ou tendre qui nous entrave. L'univers en effet n'est pas un vain tourbillon d'images, un magasin de bric-à-brac où tous les sens sont libres de piller ce qui leur plaît, mais une cérémonie solennelle que la Trinité se donne à elle-même : *Coeli enarrant gloriam Dei et nox nocti indicat scientiam*. Baty doit aimer le chant de la Sagesse dans l'Ecriture lorsqu'elle dit qu'elle *joue* sans cesse en la présence de Jéovah, jouant sur le globe de la terre et trouvant ses délices

parmi les enfants des hommes. Et pour lui, pénétré de cette présence, l'arbre, le brin d'herbe, le chien qui passe, sont des acteurs dont l'importance peut être immense dans cette pièce sacrée que joue la sagesse divine et qui n'est autre que le drame de la Rédemption où le Pain et le Vin, le Feu et l'Eau, la Pierre et le Bois coopèrent mystérieusement.

Voilà, si je le comprends bien, la thèse fondamentale de Baty. S'il est attiré avec prédilection vers ce qu'il appelle la cathédrale dramatique du moyen âge c'est qu'avec tous ses balbutiements, ses tâtonnements, son exubérance confuse, le théâtre du moyen âge, le *Mystère du Vieux Testament*, par exemple, ou les *Miracles de N. D.* approchent le plus fidèlement de cette vision. Le théâtre, comme l'architecture, est un art populaire, social, comme on dirait aujourd'hui, et qui vit de foi. Au moyen-âge des villes entières y communiaient, délaissant tous travaux; en Grèce, au temps d'Eschyle et de Sophocle, il en fut ainsi.

Quand Baty avance qu'à la Renaissance il y a rupture, que l'art comme la pensée ne recherche plus que sa propre satisfaction, comment le contester? Le théâtre n'est plus qu'un divertissement il devient de plus en plus un genre littéraire et abstrait, soumis à des règles savantes élaborées dans des académies, et si Baty lui préfère la farce et la parade du Pont-Neuf, puis les opéras et les machineries de Quinault aux pièces en cinq actes dans lesquelles les règles des trois unités sont observées, ce n'est pas en littérature qu'il parle mais en fervent de la rampe et du plateau de tout ce qui différencie justement l'œuvre dramatique de l'œuvre romanesque. Défendre la tragédie telle que les pédants d'académie l'ont conçue sous prétexte que Corneille et Racine s'y sont illustrés, c'est prendre le problème à l'envers. Il faut dire que Corneille et Racine ont fait des tragédies sublimes en dépit des canons absurdes imposés par des pédants que la mode favorisait.

Rien n'est pitoyable comme de lire les défenses et arguments où le grand Corneille s'ingénie à se faire pardonner ses infractions aux règles des trois unités! « Corneille et Racine sont seuls, dit très justement Baty. Tous ceux qui à leur suite ont voulu s'essayer à toucher du même instrument n'ont obtenu que des résultats médiocres ou ridicules. La valeur littéraire des Gréban ne saurait certes être comparée à celle de nos deux grands tragiques; mais le moins vivant des miracés ignore l'irrémissible ennui que dégagent les tragédies « du deuxième ou du troisième ordre » comme disent les répertoires.

Une autre objection se pose. Si tout doit se passer dans l'âme des personnages et si « les récits » habilement filés par les confidents doivent remplacer les scènes les plus pathétiques, pourquoi représenter la pièce et ne pas se borner à la lire? Mais alors, est-ce du théâtre? Cette thèse ne nous semble pas contestable. On peut préférer selon ses goûts, les spectacles qu'on se donne dans un fauteuil, et la mort du Père Goriot ou un *Episode sous la terreur* lu par un soir d'hiver, à la campagne, au coin de la cheminée, peut valoir en richesse évocatrice toutes les mises en scène de *Macbeth* ou d'*Edipe roi*; mais c'est une tout autre question.

Maurice Brillant, dans son importante et très intelligente préface fait justement remarquer que Gaston Baty, quoiqu'on dise, n'est nullement l'ennemi du texte, et qu'au contraire pour lui, tout l'art du metteur en scène consiste à faire rendre à ce texte, toutes les résonnances et toutes les consonnances dont il est chargé. Ce qu'il pourchasse, c'est le Mot (nous dirions la Phrase).

Car le Mot c'est le Verbe et le Verbe c'est Dieu, finira par vaticiner Hugo. En cette tyrannie insupportable du mot il verra la manifestation sacrilège de l'individualisme rationaliste qui tend, selon son heureuse formule à « réduire l'univers à l'homme et l'homme au raisonnement ».

Ici, qu'on l'entende bien encore. La parole il la tient pour sacrée mais précisément parce qu'elle s'oppose au mot comme la luxure

s'oppose à l'amour, et s'il est partisan de ce qu'on a appelé l'école du silence, c'est qu'il estime qu'une réaction contre l'abus romantique du mot est salubre; la parole est rare; le mot est bavard; la parole s'entoure de mystère, elle vit dans l'humilité; le mot croit tout comprendre, se figure que tout lui appartient et se comporte comme un parvenu dans le Royaume de l'Esprit: *Inclinavit caput et emisit spiritum* ne vaut-il pas tous les mots du pauvre vocabulaire humain? N'est-ce pas la Parole même qui rejoint le sein de son Père? Sur la Croix, durant trois heures le Verbe ne dit que sept paroles. La bénédiction du Saint Sacrement se fait en silence.

C'est même par cette admirable vision liturgique du monde que Baty envisage toute œuvre d'où qu'elle vienne, et s'efforce de l'interpréter. Mais ici il y a un danger que son ingénuité toute franciscaine ne veut pas voir. Il y a, il y aura toujours entre le drame moderne et le drame antique, si celui-là ne se convertit tout à fait, une différence d'espèce, car l'une puise son inspiration dans la contemplation de la Divinité et de ses volontés mystérieuses tandis que l'autre ne voit et ne déchaine que les forces naturelles les plus brutales. Ni le freudisme ni l'inconscient n'engendreront jamais un grand art dramatique.

Dans le *Simoun*, par exemple, Baty nous étreint par l'atmosphère de torpeur brûlante qui accable les personnages. Il a certainement vu le démon de midi rôder autour de ces pauvres êtres faibles, en faire leur proie. C'est le monde du péché, de l'esclavage des sens mais pour les trois-quarts des spectateurs qui n'ont pas sa-foi ce n'est que sabbat tout-puissant de l'Inconscient.

Pour mettre ainsi impunément en branle la bacchanale des éléments et des êtres inférieurs, donner une telle importance aux choses qui nous servent, la table, la chaise, le lit, la fenêtre qui s'ouvre, il faut, comme au moyen âge, restituer toute sa grandeur à l'homme, le défier dans la communion à son Rédempteur: *Minuisti eum paulo minus ab angelis. Constituisti cum super opera manuum tuarum.*

On comprend la nostalgie de Baty pour le moyen âge. C'est son climat. Il veut le retrouver à tout prix, le recréer même autour des œuvres qui en sont très éloignées. La conclusion de son livre n'offre pas de doutes à cet égard « Un théâtre nouveau va grandir. Déjà voici sur la montagne les pas des messagers. Il ne recommencera pas plus le théâtre médiéval que celui-ci ne recommençait le théâtre grec, mais il vivra des principes qui les ont fait vivre: il sera « thomiste » comme eux. Eschyle et Sophocle, qui ne prévoyaient ni le dogme ni la morale des Evangiles, ont œuvré selon l'esthétique catholique. Peut-être les ouvriers du renouveau théâtral ne seront-ils pas moins étrangers à l'Eglise; c'est à l'esthétique catholique qu'ils obéissent eux aussi, parce que toute autre mutilé, appauvrit et dessèche le drame.

Par-delà la Renaissance et la Réforme se rénove la tradition française. »

Dieu veuille l'entendre, et, quoiqu'il en soit, il convient de s'incliner très bas devant un effort aussi pur, aussi franc et aussi noble.

ROBERT VALERY-RADOT.

---

Toute demande de changement d'adresse

doit être accompagnée d'un franc

en timbres-poste.

---

## Un nouveau manuel de Littérature catholique

Il semblait qu'on en eût suffisamment parlé par ailleurs pour qu'il devînt inutile d'y revenir encore. La presse s'en est emparée l'hiver dernier et une réclame abondante s'est empressée d'annoncer aux quatre coins de l'horizon littéraire, telle une trompette, l'apparition du nouveau manuel. L'initiative était intéressante et valait qu'on la tentât. Ramasser cinquante et quelques années d'activité littéraire catholique en un unique volume de telle manière que les œuvres et les hommes de ce domaine soient suffisamment classés et étiquetés pour que chacun s'y puisse documenter sur eux est un travail utile et par là même périlleux qui valait que des hommes de valeur s'y attaquent. Voyons ce qu'il y avait à faire et ce que l'on a fait. En même temps tâchons de ne critiquer qu'à bon escient et, quand nous croyons pouvoir le faire, ne ménageons pas nos critiques.

\*\*\*

Le manuel a paru aux « Editions Spes », 17, Soufflot, à Paris. Il porte le titre magnifique de *Manuel Illustré de la Littérature catholique en France de 1870 à nos jours*. Heureusement, ce titre est inexact car si l'on parle de littérature catholique « en France », c'est que de parti pris on néglige les auteurs de Belgique, de Suisse ou d'ailleurs qui commettraient l'impudence d'écrire en langue française. Grâce à Dieu il n'en est rien. Le titre a été mis un peu à la diable, par les éditeurs en tête d'une compilation formidable à laquelle ont collaboré dix écrivains. Ceux-ci ont agi à leur guise, chacun de son côté et sans trop se préoccuper du voisin, soucieux seulement de citer tous les auteurs catholiques de leur spécialité. Vous entendez bien : tous les auteurs catholiques. Tâche impossible et d'ailleurs parfaitement inutile. Car le meilleur moyen de faire perdre le souvenir de bons auteurs, c'est de les escorter d'un groupe compact de médiocres. Ensuite une quantité, ne peuvent, de la sorte, bénéficier que de deux lignes, parfois seulement de l'énoncé de leurs noms. Autant vaut alors n'en pas parler.

Qu'est-ce qu'un écrivain catholique ? Le manuel ne nous en informe nulle part. C'est supposé défini quoiqu'il faille un certain temps pour s'y reconnaître dans l'amoncellement prodigieux de noms et de titres que constitue cet unique et dense volume.

Chez un écrivain, l'on distingue d'habitude une partie doctrine et une partie action. Par là même que ces deux éléments sont suffisamment développés chez un auteur, on peut évaluer son degré de « catholicité », ce dernier mot étant pris dans son sens uniquement doctrinal et actuel. Dans le volume qui nous occupe je trouve en effet les noms de tous nos bons ou médiocres écrivains catholiques actuels ou récents. Mais j'en trouve aussi dont l'inspiration tout comme la doctrine n'ont rien de catholique ni même de chrétien. C'est déjà une faute, quoique vénielle, d'en citer de mauvais, mais je cherche vainement, ce que peuvent avoir de spécifiquement catholique *Les Onze devant la Porte Dorée* ou *Les Bestiaires* d'Henry de Montherlant. Sans chercher longtemps, je trouve aussi l'honnête Charles Sylvestre dont certains romans ne sont pas spécialement orthodoxes. Sans doute Montherlant fait-il ses Pâques et va-t-il à la messe, mais de là à le faire voisiner avec *Le Christ, vie de l'âme*, de Dom Columba Marmion et *La Physionomie morale de saint Benoît*, de Dom Idesbald Ryelandt, il y a de la marge.

Mais ne cherchons pas trop d'ennuis à nos bons compilateurs. Leur œuvre devait se heurter à des écueils plus graves encore et qu'il y avait grand mérite à éviter. Disons tout de suite qu'ils n'y sont parvenus que très imparfaitement.

Pour qu'un manuel soit pratique, il faut avant tout, comme son nom l'indique, qu'il soit maniable. Il ne faut pas qu'il se lise de bout en bout. Il faut qu'il se puisse consulter, c'est-à-dire se feuilleter. On n'éprouve guère d'agrément à feuilleter celui qui nous occupe. Très opportunément on a groupé par chapitre les conteurs, les romanciers, les poètes, le théâtre, la critique, l'histoire, la philosophie, les journalistes et l'éloquence.

Evidemment cela laisse encore des lacunes. C'est ainsi que les innombrables biographies religieuses parues depuis un demi-siècle et qui eussent pu faire utilement un chapitre séparé, sont parsemées à travers l'ouvrage, comme à l'automne des feuilles sous une futaie. Mgr Bannard, pour ne citer qu'un

exemple, est mentionné exactement dix fois dans l'ensemble du volume. C'est trop et c'est trop peu. Il méritait un solide paragraphe, sans plus. Il est vrai qu'un plan ne peut être trop rigide et l'excès dans un sens en évite souvent un autre.

Enfin à un pareil amalgame il fallait une introduction rapide et nette qui fût signée d'un grand nom. Le grand nom y est, mais l'introduction s'y cherche vainement. M. l'abbé Henry Brémont, au lieu d'un simple avant-propos a construit un chapitre nouveau qui, à lui seul, a l'envergure d'un nouveau manuel, avec cette différence qu'aucun plan n'y paraît, qu'aucune rubrique spéciale ne s'en peut dégager, bref qu'on y trouve une énumération énorme, finement menée et détaillée avec cette verve subtile et cet entrain pieux qui font le charme de ce merveilleux écrivain. Mais chacun se demande quel intérêt peuvent avoir les auteurs du volume — puisqu'ils sont une équipe — à insérer pareil morceau dans un manuel, celui-ci, par le fait même, devenant de moins en moins « maniable ».

Un seul et heureux correctif à cette docte compilation : le lexique final ou table des noms d'auteurs cités qui permet de courir d'un bout à l'autre de ces 233 pages et 116 d'introduction, cherchez tel ou tel poète ou romancier en l'endroit voulu. Sans cette table onomastique, nous ne voyons pas trop quelle utilité pourrait avoir un travail aussi énorme et aussi mal distribué.

Quant à l'ordonnancement, que j'imagine sagement conçu, on éprouve une peine énorme à le découvrir. Ni titres saillants, ni passages en italiques, une typographie pauvre, des portraits curieusement oubliés à dix et même à douze pages en arrière, en avant du paragraphe qui en traite, tout est fait d'un seul jet, sans gros titres, sans capitales, petits détails de si grande importance dans une rédaction aussi vaste où l'essentiel devrait être dégagé de l'accessoire sans qu'il faille au lecteur une longue patience pour y mettre l'ordre. De-ci de-là, les éditeurs, un peu inquiets, ont glissé un paragraphe de leur cru. C'est ainsi que M. F. Strousky, indignement oublié est remis par la maison Spes en une place qui voudrait être honorable mais ne suffit pas à masquer l'indigence de la rédaction. Mais que les bonnets de ces docteurs nous pardonnent. Si nous leur parlons avec tant de franchise, c'est que nous estimons que leur entreprise en valait la peine et que leur réussite eût fait merveilleusement notre affaire.

« Tel qu'il est, nous assurent-ils, ce manuel n'est pas parfait, mais il comble une lacune ». Evidemment, il ne peut être parfait, nous n'avons jamais songé à le lui demander. Mais s'il comble une lacune, nous ne voyons pas trop laquelle et ceci est fort malheureux. « S'il plaît au ciel, ajoute l'abbé Brémont, nous ferons mieux, une autre fois. » Tant mieux, ma foi, mais M. Brémont, esprit plein d'humour et de causticité, s'est, dans le cas présent, plus ou moins moqué de nous. Il prépare les derniers volumes — 1800-1925 — de la magistrale *Histoire Littéraire du Sentiment Religieux*. Comme on lui demandait un article, il a pris dans la fiche la bibliographie préalable concernant 1870-1925 et il a cité, comme ça lui venait. Ce sera fort intéressant pour ceux qui, plus tard, tenteront de faire la genèse de l'œuvre de M. Brémont, mais telle quelle, cette tartine ne nous sert à rien.

Dans l'ensemble, il faut plutôt avouer un échec pour les auteurs et pour nous-mêmes une désillusion.

Nous n'avons pas de manuel de la littérature catholique. Ce travail reste à faire, et la magnifique introduction de l'abbé Brémont n'y changera rien. Aussi bien ne nous en étonnons pas. M. Eugène Montfort a tenté avec quelques amis un travail semblable pour la littérature entière de ces vingt-cinq dernières années. Il a échoué à peu près pour les mêmes motifs.

Pendant il paraît bien qu'avec le volume entassé qui nous occupe on pourrait aisément réaliser quelque chose de fort utile. Car après tout voilà bien ce que nous cherchons : un volume pratique, que chacun aurait chez soi, comme Bethléem, ou Desgranges et qui serait un petit Larousse des Lettres catholiques, toujours sous la main, toujours complaisant, toujours maniable. Les bibliothécaires de cercles, patronages et sociétés privées ou publiques de toutes sortes y trouveraient beaucoup d'agrément, et bien des jeunes cerveaux pourraient s'aventurer dans le domaine épineux de la littérature catholique moderne sans trop s'égratigner ni se fatiguer. Les jeunes filles surtout, qui moins encore que les jeunes gens ont l'occasion de se documenter par la discussion et la pratique courantes, y trouveraient un grand bénéfice. Mais encore une fois, ne nous faisons pas d'illusions. La tâche est simple et peut aisément être réalisée par un seul homme. Avec beaucoup d'ordre dans les idées, un jugement ferme et un bon éditeur, un esprit moyen peut faire du manuel cité un excellent et indispensable volume.

Charles D'YDEWALLE.

# Les idées et les faits

## Chronique des Idées

### L'« Irénikon » et l'Union des Eglises

Les catholiques belges ne peuvent refuser leur sympathique attention et leur généreux concours au puissant mouvement d'apostolat suscité parmi nous en faveur de l'Union des Eglises. Il fut inauguré, à Bruxelles, en septembre 1925, par la tenue d'une Semaine qui s'est répétée depuis en diverses villes. Il a pris corps et s'est concrétisé dans une institution monastique uniquement consacrée au grand œuvre par la liturgie et l'instruction. Provisoirement installée au Prieuré d'Amay, jusqu'à ce qu'elle puisse se mettre au large dans l'abbaye projetée de Tancrémont-Pepinster, elle attire de nobles vocations — huit novices pour cette rentrée d'octobre, dont quatre prêtres — qui en assurent le recrutement.

Le mouvement a son organe, l'*Irénikon* qui, paru depuis six mois, rayonne déjà au loin et obtient l'audience favorable d'une foule de frères séparés, en même temps qu'il initie, ici, largement les catholiques à tout ce qui concerne l'Union.

Un chef de file incomparable s'est trouvé qui, homme d'étude et homme d'action, excelle à populariser l'idée et à lui donner une impulsion vigoureuse : DOM LAMBERT BEAUDUIN.

Il n'agit pas de son initiative privée, il a reçu mission de son Primat, du Chapitre général des Abbés bénédictins, tenu à Rome, il y a un an; il exécute les volontés du Pape, sous les auspices de la Sacrée Congrégation des affaires orientales.

Son exceptionnel mérite, c'est d'unir la sûreté de la doctrine à la hardiesse des vues, la discrétion et la prudence à l'ardeur du zèle.

Il est de ceux qui ont parfaitement compris la pensée du cardinal Mercier, la nécessité de frayer la route au retour des séparés par une action lente, pacifique et fraternelle. C'est ici surtout qu'il ne faut pas brûler les étapes, mais se borner longtemps à planter des jalons, je veux dire à préparer de très loin l'accomplissement de cette œuvre gigantesque, l'unification de la chrétienté, en dissipant les brouillards des préjugés séculaires, en créant une atmosphère sympathique.

Qui dira ce que les siècles ont accumulé de malentendus, de défiance réciproque, de préventions hostiles! La tâche primordiale qui s'impose est de jeter à travers cette nuit des torrents de clarté, à travers ces glaces, les brûlantes ardeurs de la charité.

Nous sommes les uns pour les autres des frères qui ne se reconnaissent plus, parce que, depuis trop longtemps, nous nous sommes tourné le dos. Il s'agit maintenant de se voir de face avec un regard d'amour, pour qu'un jour, enfin, nous retrouvant les enfants d'un même Père, nous tombions dans les bras les uns des autres pour une fraternelle étreinte.

Que l'idée soit en marche, c'est indubitable. A chacun de la pousser vers le terme par son effort, par sa prière, par ses vœux, par ses générosités, par ses études.

\* \* \*

Comment, d'ailleurs, ne pas voir les signes du temps et le cours providentiel des événements qui se déroulent sous nos yeux? Voyez l'Angleterre, voyez l'Eglise orthodoxe : n'est-il pas manifeste, qu'en dépit du nationalisme et même de l'hypernationalisme contemporains, il se produit, dans ces Eglises, une tendance à élargir, à briser même les cadres nationaux, pour se catholiciser, pour s'élever jusqu'à la notion de l'Eglise supranationale et vraiment universelle.

C'est de là, de cette mystérieuse poussée vers l'unité qu'est sorti le mouvement Halifax vers Rome; c'est de là aussi qu'est issu ce mouvement parallèle qui entraîne la même Eglise anglicane vers les Eglises orientales, le mouvement anglo-orthodoxe.

Dom Lambert Beauduin nous l'a fait connaître dans une remarquable étude de l'*Irénikon* (juillet); il nous paraît impossible

de ne pas se ranger aux conclusions qu'il dégage de son exposé.

Tout d'abord, le fait est palpable et il ne servirait à rien de se le dissimuler. Econduits de Rome par la déclaration d'invalidité de leurs ordinations, les Anglicans se sont tournés vers l'Orient qui, faisant taire ses répugnances à l'égard du fond calviniste et s'entourant, au reste, de toutes les réserves, n'en tend pas moins les bras à l'Eglise anglicane. Il existe actuellement entre des groupements anglais, de plus en plus considérables, entre une puissante élite et les Orientaux une entente cordiale, une intercommunion sacramentelle qui s'est manifestée par de solennelles liturgies auxquelles ont participé des prélats des deux Eglises; il existe même, et c'est le point capital, qui me paraît un revirement prodigieux, il existe un rapprochement doctrinal attesté par une profession de foi, message de 1924, émanant de Bishop Gore et de trois mille sept cent et quinze clergymen, qui adhèrent à la Présence réelle, au Sacrifice eucharistique pour les vivants et pour les morts, au culte de la Vierge et des Saints, à la succession apostolique, à l'Eglise indivise, bref, à toute la substance du *Credo* de Nicée et de Constantinople!

Et, pour donner à cette triple entente d'ordre moral, d'ordre sacramentel et d'ordre doctrinal, la consécration du fait, on a vu, cette année, les pèlerins de l'Union anglo-orthodoxe se rendre en Orient, où ils furent accueillis avec enthousiasme par les plus hauts dignitaires, où s'échangèrent, entre personnages autorisés, des paroles de paix et d'amitié, qu'il n'y a pas exagération à saluer comme les préludes d'une réconciliation officielle, à date de moins en moins reculée.

Nous voilà bien loin de Rome! direz-vous. Mais non! Le chemin rectiligne n'est pas le plus court ici, le vrai chemin de Cantorbéry à Rome passe, peut-être, par Antioche et Constantinople. Pourquoi? Parce que c'est le chemin de l'Unité, et que tout progrès vers l'unité religieuse, comme l'observe judicieusement Dom Lambert Beauduin, est un progrès vers Rome.

Et, en effet, que vont-ils donc demander à l'Eglise orthodoxe ces évadés du nationalisme religieux, étriqué, égoïste? Rompant avec cette force centripète qui les repliait sur eux-mêmes, s'échappant des liens de cet anglicanisme, créé par Henri VIII, qui rivait la religion à l'Etat et l'asservissait à son chef, ils cèdent à la nostalgie de l'unité, ils veulent se dénationaliser, si j'ose me servir de ces termes un peu barbares mais si clairs, pour se recatholiciser. Ils sortent de leur insularisme pour entrer en communion avec l'Eglise orthodoxe, considérée par eux comme l'Eglise œcuménique. Ils ont senti se remuer au fond de leur conscience, ces aspirations secrètes vers l'unité chrétienne, que les bouleversements de leur histoire n'étaient pas parvenus à étouffer.

Et de plus, cette notion de l'Unité chrétienne une fois réintégré, il faut qu'elle déclenche presque automatiquement cette formidable question, l'unique question, en définitive, le terme vital de toute la controverse : Où donc est le centre de l'unité, ce centre sans lequel elle ne peut être?

Et, par un nécessaire rebondissement éclate le redoutable point d'interrogation : Quelle est la place assignée à Pierre par le divin Fondateur de l'Eglise?

N'est-ce pas avoir fait un pas immense dans la préparation au retour que d'avoir circonscrit, resserré le débat séculaire et étonnamment complexe autour de ce point capital, essentiel et d'y avoir acculé les esprits, l'élite des esprits, comme à l'inévitable, l'inéluctable solution?

\* \* \*

On le voit : l'unification de la chrétienté, la reconstitution de la tunique sans couture, la rentrée de tout le troupeau dans l'unique bercail, sous la houlette de l'unique Pasteur, n'est pas une chimère, c'est l'idéal. Elle n'est pas un idéal de rêve, c'est l'idéal voulu par le Christ. Et, loin de se perdre dans l'irréel, de s'égarer dans l'impossible, le vœu du Christ se réalisera, du jour où sera reconnue, loyalement acceptée, la primauté du Pontife romain,

a pierre d'angle, le fondement de cette unité à laquelle tous aspirent.

C'est ici, au nœud du problème, que Dom Lambert Beauduin s'applique avec le plus d'intelligence et de sagesse. Il est de cette question une position irrédicible, qui est une impasse ou même un étau : le Pape est tout dans l'Eglise, il absorbe toute la puissance et la concentre en lui. Il est clair que présenté en ces termes devant les séparés, le problème est insoluble. Dom Lambert Beauduin s'était ingénié, déjà, à la Semaine de Bruxelles, à mettre en pleine lumière la réelle constitution de l'Eglise, qui ne tient pas tout entière dans la monarchie pontificale. Il avait montré la suprême et infaillible autorité des Conciles œcuméniques, l'origine divine, la juridiction, non pas déléguée, mais ordinaire du corps épiscopal, successeur du Collège apostolique; il avait fait toucher du doigt cette vérité, si profondément méconnue par beaucoup de dissidents, que d'après l'enseignement même de l'Eglise catholique, les évêques ne sont pas les simples représentants du Pape, mais que, chefs de droit divin du troupeau qui leur est assigné, ils exercent, en communion avec le Souverain-Pontife, une puissance propre.

Dans l'*Irenikon* (août et septembre), l'infatigable promoteur de l'Union a mis en relief une vénérable institution de l'Eglise, qui, bien comprise, peut faire tomber des préventions tenaces et faciliter l'acceptation de la Primauté, je veux dire le *patriarcat* ou la *primatie*.

Le Patriarche ou Primat, placé à la tête d'une importante organisation ecclésiastique unifiée, est investi d'une juridiction, d'une autorité réelle sur tous les sièges épiscopaux de sa province ou même de plusieurs provinces. L'Occident n'en connaît qu'un seul : le Pape, évêque de Rome, primat d'Italie, patriarche d'Occident. Le titre maintenu pour quelques sièges, Venise, Lisbonne, comme celui de primat pour quelques autres, est purement honorifique. L'Orient, séparé de Rome ou uni, a gardé les fonctions patriarcales avec toutes ses prérogatives traditionnelles. C'est du Pape que le Patriarche, celui des Melchites unis, par exemple, reçoit l'investiture par l'imposition du pallium, le symbolique manteau du Prince des Apôtres. Soumis à Rome, le patriarche, dans son gouvernement, jouit de la pleine autonomie, il institue tous les évêques, qui relèvent de sa puissance, sans aucune intervention du Souverain-Pontife.

Or, il se trouve que l'Occident a connu l'organisation patriarcale, depuis longtemps périmée. Elle y fut créée par saint Grégoire le Grand, le jour où il imposa le pallium au moine Augustin, qui fixa son siège à Cantorbéry; elle fut exercée dans la plénitude de son autonomie par ses successeurs, notamment, par Théodore, originairement moine oriental de Tharse, qui partagea l'Eglise d'Angleterre en nombreux diocèses et l'organisa en un tout compact et unifié, précisément sur la base du patriarcat. Elle se continua, à travers les âges, sans interruption, jusqu'à l'archevêque Cranmer, inclusivement.

Ainsi, pendant des siècles, l'Eglise d'Angleterre ne fut ni séparée de Rome ni absorbée par Rome, elle fut autonome et unie, autonome sous le régime patriarcal, en communion doctrinale, sacramentelle et hiérarchique avec l'Eglise universelle.

On pressent les perspectives qu'ouvrent à l'esprit ces rappels historiques. Est-il téméraire de penser que l'avenir pourrait répéter ce long passé dans l'Angleterre réconciliée sur cette base? Est-il présomptueux de croire que la centralisation imposée par la discipline actuelle, n'est pas éternellement et universellement intangible?

\* \* \*

On ne s'étonnera pas, après cela, du retentissement qu'ont eu, au delà de la Manche, les articles que nous venons d'analyser. Critiqués par la revue catholique *The Month*, appréciés avec une incompréhension totale par la revue *The Universe*, ils furent très favorablement accueillis par l'organe des Anglo-catholiques, *The Church Times* non toutefois sans quelque exagération qu'il fallut rectifier.

Mais l'incident le plus remarquable, le plus symptomatique fut l'intervention, dans ce débat du principal champion des catholiques anglais dans les discussions avec anglicans, adversaire déclaré des « Conversations de Malines », irréductible opposant, jusqu'à cette heure, aux incursions continentales sur le terrain religieux anglais, j'ai nommé le R. P. WOODLOCK, jésuite.

L'éminent religieux adressa, le 1<sup>er</sup> octobre dernier, à la rédaction du *Church Times*, au sujet de l'article paru dans ses colonnes sur les études de Dom Beauduin, la lettre intéressante qu'on me saura gré, je pense, de reproduire ici, à la suite de cette chronique. Elle accuse, chez son signataire, un revirement de bienveillance inattendu et prouve, en somme, que la position prise par le prier d'Amay remue les esprits et que, si elle agite les peu clairvoyants, elle ramène les autres à de plus équitables appréciations.

Nous serions heureux, en tout cas, d'avoir attiré l'attention des catholiques belges sur des travaux qui passent nos frontières et méritent, à tous les égards, leur plus sympathique intérêt.

J. SCHYRGENS.

Lettre du R. P. WOODLOCK, S. J. au *Church Times* (1<sup>er</sup> octobre 1926).

MONSIEUR,

Permettez-moi d'exprimer mon entier accord avec les paroles de Dom Beauduin, sur la Primauté papale, l'autorité des Conciles œcuméniques, et la juridiction « ordinaire » des évêques comme successeurs des apôtres; de même, avec son article, paru dans *Irenikon*, sur les Patriarcats. Dom Beauduin n'a fait qu'exprimer l'enseignement commun des théologiens catholiques romains.

Je désire exprimer mon accord, par ce que l'auteur de l'article sur *L'Entente anglo-orthodoxe*, dit de ces vues, qu'au moins elles n'ont pas été condamnées — suggérant qu'elles sont nouvelles et non pas la doctrine « commune ». Il parle aussi de « l'interprétation plus acceptable des décrets vaticans » de Mgr Batiffol. De nouveau, Mgr Batiffol ne s'est pas départi, à ma connaissance, dans ses écrits, de l'interprétation de ces décrets communément reçue.

Votre collaborateur L. G. B. dit : « La centralisation à Rome n'est pas un article de foi, mais une politique, que beaucoup de catholiques romains déplorent. » « Centralisation », est un mot vague, mais une certaine centralisation est matière de foi, et n'est déplorée par aucun véritable catholique romain.

F. WOODLOCK, S. J.

## FRANCE

### La monarchie

D'une interview de Charles Maurras par M. J. Kessel, publié dans la *Revue de Paris*, cet intéressant extrait :

Le visage de M. Charles Maurras est toujours affable, ses yeux demeurent accueillants, mais quelque chose d'inflexible passe dans sa voix sourde : sa conviction royaliste. Il sait que je ne la partage point et, pour dominer cette incrédulité, l'inspirateur de *l'Action française* reparait dans la salle à manger de Martignes. Il retrace le passé de son coin de Provence, en dit la grandeur, le travail acharné, la liberté.

— Oui, la liberté, appuie-t-il, liberté que l'on ne connaît plus sous notre régime, liberté qui était celle au moins d'un grand tiers de la France. Jusqu'à la nuit du 4 août 1789, nous avions ici le gouvernement direct : les citoyens de tout état se réunissaient sur la place publique pour faire leurs règlements et prendre leurs décisions importantes... Vous voyez que je suis républicain plus que vous. Mais je le suis dans les matières où la République est possible, là où le citoyen peut savoir ce qu'il fait, traiter de ce qu'il connaît et comprend. Le Play disait : « Démocratie (je n'aime pas ce mot ambigu, mais passons), démocratie dans la commune aristocratique dans la province, monarchie dans l'Etat. » Nous avons mis cela à l'envers. La puissance de l'électeur croit avec son incompétence. Les affaires qu'il peut connaître lui sont réglées à Paris, celles qu'il ignore lui sont soumises de Paris. Roi dans l'Etat, il est dans la commune simple sujet, simple administré. C'est absurde? Oui, et cela donne des résultats sans bon sens. Il faut revenir au bon sens, remettre les choses sur leurs pattes, substituer à la République une et indivisible une série de petites républiques couronnées, fédérées, coordonnées par un Roi.

M. Charles Maurras me verse à boire, remplit son verre, reprend : — Vous prétendez que le retour à la monarchie est impossible parce qu'il n'y a plus de mystique royaliste et que, sans mystique, il n'est point de grands mouvements populaires. C'est une doc-

trine. Elle est un peu vieille, un peu fausse. Admettons! Je peux répondre que chez nous autres, Français, il y a, si vous voulez, une mystique de la raison. Nos révolutions ont été des révolutions d'idées. Naturellement, ces idées étaient nourries, excitées, échauffées par des besoins, des sentiments, des crises économiques, sociales, morales. Mais ce n'est pas ceci qui manque aujourd'hui!

« Voyez, par exemple, cette épouvantable question financière. Vos socialistes voudraient faire un prélèvement sur le capital national, ce qui le liquiderait très vite au profit de l'étranger. Vos progressistes et opportunistes le savent, ils cherchent à éviter cette catastrophe, mais que trouvent-ils? Des impôts directs qui équivaudront vite au prélèvement; des impôts indirects qui font enchérir les prix des choses indéfiniment. Des esprits vigilants ont dit (et dans la *Revue de Paris* elle-même) que l'affermage de grands monopoles d'Etat serait le salut. On ne les a pas écoutés. On ne l'a pas voulu parce qu'on ne l'a pas pu. Pourquoi? Le gouvernement républicain, le plus résolu aux réformes, le plus décidé à toucher à tout, ne touche pas aux grands monopoles d'Etat. Pourquoi? Parce que c'est la chasse gardée de ses grands électeurs. S'il y touchait, il toucherait à son principe générateur : tout se passerait comme si, dans un régime où le nerf de la succession est l'hérédité du sang, le roi d'Angleterre faisait entrer l'empereur d'Allemagne dans son alcôve de Buckingham-Palace...

« Otez le régime électif; cette immense richesse qu'il étalait et qu'il stérilise est rendue à la nation vivante : tous les allègements d'impôts, tous les relèvements monétaires deviennent possibles. Ils sont impossibles en régime électif. L'avenir lui est donc interdit, par sa propre nature, qui ne joue pas conformément aux forces naturelles, aux besoins naturels du pays et du moment. Mais, d'autre part, un courant d'idées puissant met cette vérité en lumière. Elle est partagée par un nombre croissant d'esprits jeunes, libres, influents, qui demandent la monarchie, la monarchie qui serait affranchie de ces éclatantes impuissances républicaines.

« Bref, vous avez, ici, un intérêt public, un besoin public. Vous avez, là, une idée qui y correspond. Il suffit que la synthèse se fasse pour que la monarchie soit... Qu'est-il besoin d'une mystique ?

« Notez que la vieille mystique royale n'est pas morte partout. Il y a en Provence, un peu au nord d'ici, des régions de fidélité séculaires, une véritable Vendée provençale... Savez-vous que, lorsque M. Poincaré est venu rendre visite à Mistral et que nous avons demandé à la population de faire trêve, ni nos appels, ni même le prestige immense de ce magnifique génie n'ont pu décider les Blancs de Provence à participer à la fête? J'en fus désespéré pour Mistral. Mais, dites-moi, n'est-ce pas beau, ces paysans, ces villageois qui, durant tout un siècle, malgré l'administration, malgré l'école, malgré le petit journal, ont gardé leur foi et leur roi? Quand nous allons les voir, nous leur disons : *Vos pères et grands-pères passaient pour arriérés. Eh bien, maintenant, c'est vous qui êtes à la dernière mode. La jeunesse lettrée, l'élite intellectuelle, le Quartier Latin de Paris pensent comme vous.* »

## L'invasion

M. Drieu La Rochelle a publié dans la *Revue Hebdomadaire* un article intitulé « Discours aux Français sur les étrangers », dont nous extrayons ces lignes :

Vous représentez-vous le mystère vivant qui s'accomplit à vos frontières; dans vos gares et dans vos ports; dans les lieux publics et privés, dans les maisons et dans les hôtels; dans les lieux où l'on passe, dans les lieux où l'on reste; dans les lieux où l'on crée, dans les lieux où l'on consomme? Ce mystère s'étale au grand jour et pourtant il demeure secret dans la mesure où vous ne l'embrassez pas dans son ensemble.

Vous représentez-vous la France telle qu'elle devient?

Il vous faut sur vous-même de ces vues à vol d'avion aussi nécessaires à un peuple pour vivre aujourd'hui que, dans les légendes biologiques, à une espèce animale l'acquisition d'une aptitude nouvelle pour se tirer d'un mauvais pas, déluge ou saute de température.

Considérez donc cette longue trainée italienne qui, le long de la côte jusqu'à Marseille, par les cols et les vallées de la montagne, jusqu'à Lyon, et jusque chez les Lorrains, et jusqu'à Paris, double d'un trait plus épais d'anciens itinéraires — et d'un autre côté, par toutes les portes des Pyrénées, l'infiltration espagnole jusque vers les Cévennes, jusqu'à Bordeaux — du Nord la descente périodique des Flamands — dans les ports et dans les gares centrales, le débarquement insolite, à la fois des Asiatiques, des Africains et des Slaves — au coin des rues, des figures qu'on n'avait pas vues depuis les invasions du moyen âge, des odeurs oubliées depuis les plus lointains mauvais jours — la colonisation, la transposition en bloc de villages polonais, tchéco-slovaques, avec leurs prêtres.

Quatre millions d'étrangers au milieu de vos trente et quelques millions! La moitié de ces quatre millions doit demeurer des vôtres et vous avez besoin de leurs bras, de leur sang, peut-être de leurs têtes.

Ce que vous constatez tous les jours dans vos expériences individuelles, je veux que vous le réalisiez ici avec moi de cette façon plus concrète qui est la réflexion : « partout où se réunit une douzaine de Français, il peut, il doit y avoir toujours un ou deux étrangers qui prêtent la main et qui prennent leur part de bénéfices. »

Et je vous demande d'appuyer vos yeux sur bien d'autres phénomènes : il est d'autres caravanes, il est d'autres armées qui ne font qu'entrer et sortir, et qui entretiennent perpétuellement, dans votre façon habituelle de voir la vie, un certain dérangement, un certain ravage : je veux parler du tourisme, ce pèlerinage affolé, cette transhumance bestiale des troupeaux modernes.

D'autre part, des individus et des familles, dans un ordre plus dispersé, plus discret, mais qui à la fin se comptent par milliers, et ces milliers sont plus mordants que ces milliers — car il s'agit de ceux qui disposent de la force, de l'argent ou de l'esprit — s'installent parmi vous pour plusieurs années, pour plusieurs générations et entreprennent de jouir le plus possible, en même temps que vous, de tout le charme et de tout le mérite accumulés par vos ancêtres.

Ainsi donc d'abord une immigration massive, un contact franc et brutal des races et des patries; cela est patent, cela peut se manier et se diriger par la force des lois et des vertus; mais bientôt cela se ramifie, se mêle et se dérobe dans des mouvements de plus en plus individuels, troubles, impalpables; cela devient obscur et rusé comme toute création en travail.

Cela fait un monde qui nous surprend et qui nous inquiète, — encore que depuis longtemps ces étranges caractères aient commencé de s'indiquer et de s'accentuer, — un monde mouvant et complexe, beaucoup de fil à retordre; un monde vivant, pittoresque, tragique assez pour qu'acceptent d'y vivre des hommes qui n'ont pas froid aux yeux; et en tout cas notre monde.

Pas un de ces Français, dont on a tant dit qu'ils se refusaient à la géographie et aux voyages, qui ne sache maintenant par l'ouïe, par l'odorat ou par le toucher, par la lutte ou par l'amour, par la haine ou par la curiosité, ce qu'est l'étranger — l'homme qu'il n'a pas cherché et qui est venu le trouver.

L'homme en France qui est public devient deux fois public; l'acteur, le professeur parlent à des Français, mais avec ces Français, ils forment un spectacle pour quelqu'un qui s'est invité; l'homme privé ne l'est plus. Cent mille intrigues avec nos femmes, sans distinguer; des millions de conversations en petit nègre, de silences embarrassés, de malentendus, de sympathies, de répulsions.

Immense pression, immense interrogation, immense épreuve. Et cela est, cela durera, cela s'accroîtra encore, cela est notre lot, cela est notre fait. Il faut nous arranger de cela, il faut concevoir et dominer cela, il faut être Français en dépit de cela, avec cela; il faut de cela qui n'est plus la France faire une France nouvelle, après tant d'autres Frances.